

RAPPORT FINANCIER



Rapport financier

- 53 RAPPORTE DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES
- 53 *Rapport de gestion concernant les comptes annuels
consolidés du Groupe Interbrew*
 - Principales transactions de 2000 à 2001,
 - mettant en évidence les changements du périmètre du Groupe
 - Impact des devises étrangères
 - Données financières clés
 - Performance financière du groupe
 - Activités opérationnelles par zone
 - Situation et ressources financières du Groupe
 - Gestion des risques du marché
- 64 *Rapport de gestion concernant les comptes annuels statutaires
(non-consolidés) d'Interbrew SA*
 - Commentaires concernant les comptes annuels (non-consolidés)
 - Événements importants depuis la clôture de bilan
 - Frais de recherche et de développement
 - Emissions de droits de souscription –
Programme “Long Term Incentive”
 - Rapport concernant les conflits d'intérêts
(article 523 du Code des Sociétés)
 - Information concernant les missions confiées
au commissaire et les honoraires s'y rapportant
 - Affectation du résultat
- 68 COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET ANNEXES
EN CONCORDANCE AVEC IAS
 - Compte de résultats consolidé
 - Etat consolidé des bénéfices et pertes pris en compte
 - Bilan consolidé
 - Tableau de flux de trésorerie consolidé
 - Annexes aux comptes annuels consolidés
 - Rapport du commissaire
- 116 INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES
 - Résultats, dividendes, actions et cours de l'action
 - Calendrier financier
 - Investor relations contact

Rapport de gestion du Conseil d'Administration aux Actionnaires

Introduction

Le rapport de gestion du conseil d'administration doit être lu en parallèle avec les comptes annuels consolidés et les comptes annuels (non-consolidés) contrôlés et les annexes s'y rapportant. La discussion et l'analyse couvrent deux domaines différents, d'une part les comptes annuels consolidés du Groupe Interbrew et d'autre part les comptes annuels (non-consolidés) d'Interbrew SA.

Rapport de gestion concernant les comptes annuels consolidés du Groupe Interbrew

Les comptes annuels ont été préparés cette année pour la première fois en appliquant les Normes Comptables Internationales (International Accounting Standards – IAS) comme référentiel comptable. Afin d'obtenir des montants comparables pour les deux exercices présentés, les chiffres comparatifs de l'exercice 2000 ont été retraités conformément aux IAS. Ces retraitements expliquent les différences entre les montants pour l'exercice 2000 dans ce rapport et les montants présentés dans la section "Commentaires et analyse par le management de la situation financière et des résultats d'exploitation" du rapport annuel 2000.

PRINCIPALES TRANSACTIONS DE 2000 À 2001, METTANT EN ÉVIDENCE LES CHANGEMENTS DANS LE PÉRIMÈTRE DU GROUPE

Plusieurs acquisitions, cessions et nouvelles joint-ventures ont influencé notre bénéfice d'exploitation et notre situation financière durant ces deux dernières années.

TRANSACTIONS EN 2000

	Date	Traitement comptable
Acquisition de Whitbread au Royaume-Uni	Mai 2000	Consolidé à partir de juin 2000
Acquisition de Bass au Royaume-Uni	Août 2000	Consolidé à partir de septembre 2000
Acquisition de Rogan en Russie	Décembre 2000	Consolidé à partir de décembre 2000
Cession de la participation dans les Blue Jays au Canada	Décembre 2000	Actif disponible à être vendu

TRANSACTIONS EN 2001

Augmentation de la participation au Luxembourg

En Mai 2001 le Groupe a augmenté sa participation dans le holding luxembourgeois BM Invest de 31 % à 50 % pour un montant de 13,9 millions d'euros. Comme le Groupe contrôlait déjà BM Invest, il le consolidait déjà. Cette transaction n'a donc pas eu d'impact sur le traitement comptable.

Augmentation de la participation en Roumanie

En raison de la proposition de fusion entre les entités juridiques roumaines, le Groupe a augmenté sa participation dans ces trois entités existantes et détient à présent 95,9 % de Proberco, 97,3 % de CDN et 70,7 % de BIB.

Achat d'une option permettant l'acquisition d'une participation de 5 % en Corée

En juin 2001, le Groupe a acheté une option lui permettant d'acquérir 5 % supplémentaires dans l'entreprise Oriental Brewery à partir de 2006. L'option est considérée comme un instrument dérivé et est présentée au bilan comme un paiement anticipé à long terme.

Acquisition de Diebels en Allemagne

En juillet 2001, le Groupe a acheté 80 % de la brasserie Diebels en Allemagne. Sa marque principale est Diebels Alt. La brasserie a produit et vendu 1,5 millions d'hectolitres en 2000. L'acquisition a été finalisée le 31 août 2001 ; par conséquent les résultats de cette brasserie ont été consolidés à partir de septembre 2001.

Acquisition de la Brauerei Beck en Allemagne

En août 2001, le Groupe a annoncé un accord d'achat de la brasserie Beck & Co à Brème, en Allemagne, sous réserve de l'accord des actionnaires et de l'approbation par les autorités de la concurrence. La marque principale est la bière Beck's, connue internationalement. Le volume total s'élevait à 8,7 millions d'hectolitres en 2000. Puisque la transaction n'a été finalisée que le 1er février 2002, Beck & Co n'a pas été repris dans les comptes annuels consolidés de 2001.

Vente de Carling Brewers, Royaume-Uni

En décembre 2001, Interbrew a conclu un accord avec Adolph Coors Company pour la vente de Carling Brewers. Carling est intégralement consolidé pour l'exercice 2001, comme la conclusion de la transaction dépend de l'approbation des autorités de concurrence du Royaume-Uni, ce qui émane de la décision du Secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie du 18 septembre 2001.

La vente de la brasserie Carling résulte du fait qu'initialement, le 3 janvier 2001, le Secrétaire d'Etat du Royaume Uni au Commerce à l'Industrie a dénié le droit à Interbrew de fusionner les opérations de Bass Brewers Ltd. avec celles de Whitbread Beer Company. Il a également décidé qu'Interbrew devait vendre les opérations au Royaume-Uni de Bass Brewers.

Le 2 février 2001, Interbrew a introduit une requête en revision judiciaire de cette décision auprès de la High Court of Justice. En mai 2001 la High Court a pris une décision en faveur d'Interbrew et a ordonné une revue de la décision. Plusieurs solutions ont été examinées publiquement par le "Office of Fair Trading" (OFT).

En septembre 2001, le Secrétaire d'Etat du Royaume Uni a approuvé comme solution la vente de Carling Brewers.

Cette décision permet à Interbrew de garder les activités de Bass Brewers en Ecosse et en Irlande du Nord, et également les droits globaux concernant les marques Bass Ale et Tennent's, ainsi que la filiale italienne. La brasserie à Prague (qui produit Staropramen) ne faisait pas l'objet du refus initial et est déjà intégrée dans la famille Interbrew.

MARCHÉS MATURES ET ÉMERGENTS

Les sociétés que nous avons acquises dans les marchés émergents génèrent, dans leur ensemble, un chiffre d'affaires net par hectolitre et des marges d'exploitation moins élevés. Le ratio des volumes dans les marchés matures et émergents est de respectivement 57 % et 43 % en 2000 et de 61 % et 39 % en 2001. Les chiffres relatifs aux marchés émergents incluent 30 % des volumes de FEMSA Mexique, pourcentage correspondant à notre participation.

IMPACT DES DEVICES ÉTRANGÈRES

L'évolution des taux de change des devises étrangères a eu un impact important sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Les devises les plus importantes dans le cadre de nos activités sont le dollar canadien, le dollar américain, le won sud-coréen, la livre sterling et le peso mexicain. En 2001, la répartition par devises de notre chiffre d'affaires net a été la suivante : le dollar canadien pour 17,3 %, le dollar américain pour 7,8 %, le won sud-coréen pour 7,0 % et la livre sterling pour 38,9 %.

En 2001 le Groupe réalise un impact de devise négatif de (13,8) millions d'euros sur le bénéfice d'exploitation, dont (9,0) millions d'euros dus à l'évolution won – euro. Les impacts de la conversion des devises sur nos résultats nets d'exploitation sont généralement atténués par le fait que nous engageons la grande majorité de nos dépenses d'exploitation dans les pays où nous opérons et que nous obtenons généralement des financements dans les devises locales. En raison de notre important intérêt minoritaire dans FEMSA Cerveza, nos bénéfices libellés en pesos mexicains ont représenté 9,9 % de notre bénéfice net d'exploitation (part du Groupe) en 2001.

DONNÉES FINANCIÈRES CLÉES

Le chiffre d'affaires net présenté équivaut au chiffre d'affaires moins les accises. Il représente la majeure partie des produits d'exploitation. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie des coûts de la bière facturés à nos clients.

	Exercice clôturé au 31 décembre	
	2000	2001
	(en millions d'euros)	
Chiffre d'affaires	5.656,6	7.302,8
Autres (1)	(18,6)	(15,6)
Autres produits d'exploitation	237,4	215,2
Produits d'exploitation	5.875,4	7.502,4
Charges d'exploitation	5.342,2	6.618,4
Matières premières et auxiliaires, et marchandises (hors accises)	1.937,8	2.428,1
Services et biens divers	1.542,2	2.038,2
Rémunérations, charges sociales et pensions	1.010,0	1.264,3
Amortissements sur les immobilisations incorporelles et corporelles et dépréciations	544,0	569,5
Autres (2)	308,2	317,6
Bénéfice d'exploitation	533,2	884,0
Autres données :		
EBITDA	1.156,0	1.533,3
ROIC (3)	11,4%	11,4%

(1) Comprend les variations (augmentation, diminution) des en-cours de fabrication, des produits finis, des commandes en cours d'exécution et des charges d'exploitation activées.

(2) Comprend les dotations (reprises) de provisions, les autres charges d'exploitation et l'amortissement/dépréciation du goodwill.

(3) Le rendement sur le capital investi : le profit d'exploitation (EBIT) divisé par le capital investi, incluant le goodwill.

Le tableau ci-dessous présente certaines rubriques clés du compte de résultats, exprimées en pourcentage des produits d'exploitation.

	Exercices clôturés le 31 décembre	
	2000	2001
	En pourcentages	
Produits d'exploitation	100,0	100,0
Charges d'exploitation	90,9	88,2
Matières premières et auxiliaires, et marchandises (hors accises)	33,0	32,4
Services et biens divers	26,2	27,2
Rémunérations, charges sociales et pensions	17,2	16,9
Amortissements sur les immobilisations incorporelles et corporelles et dépréciations	10,6	8,7
Bénéfice d'exploitation	9,1*	11,8
Bénéfice avant impôts	5,5	10,4
Bénéfice/(perte) courant net	4,6	7,2

* avant charges exceptionnelles IAS 2000: 10,7%

PERFORMANCE FINANCIÈRE DU GROUPE

PRODUITS D'EXPLOITATION

Notre chiffre d'affaires net a augmenté de 1.646,2 millions d'euros, soit 29,1 %, passant de 5.656,6 millions d'euros en 2000 à 7.302,8 millions d'euros en 2001. De cette augmentation, 1.248,3 millions d'euros sont attribuables aux acquisitions effectuées en 2001 et à l'effet de l'inclusion de douze mois d'activité des entreprises acquises en 2000. En outre, (104,6) millions d'euros sont attribuables aux variations des taux de change et 502,5 millions d'euros, soit 8,9 %, à la croissance autonome résultant de la hausse du volume de nos ventes et de la hausse des prix dans toutes les zones, marchés matures et marchés émergents.

CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation (hors accises) ont augmenté de 1.276,2 millions d'euros, soit 23,9 %, passant de 5.342,2 millions d'euros (90,9 % des produits d'exploitation) en 2000 à 6.618,4 millions d'euros (88,2 %) en 2001. La part des matières premières et auxiliaires dans les produits d'exploitation est passée de 33,0 % en 2000 à 32,4 % en 2001. En pourcentage des produits d'exploitation, les frais de marketing ont augmenté, tandis que les autres services et biens divers ont diminué. Les rémunérations et avantages sociaux exprimés en pourcentage des produits d'exploitation ont continué à décroître. Les amortissements et dépréciations en pourcentage des produits d'exploitation ont diminué suite à l'incorporation des sociétés britanniques et suite à l'effet de la réduction de valeur exceptionnelle, comptabilisée pendant l'exercice 2000. Les charges d'amortissement plus faibles au Royaume-Uni compense davantage les charges d'amortissement plus élevées dans les marchés émergents, spécialement en Europe de l'Est.

EBITDA (bénéfice d'exploitation avant amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles)

Le bénéfice d'exploitation avant amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles a augmenté de 377,3 millions d'euros, soit 32,6 %, passant de 1.156,0 millions d'euros (19,7 % des produits d'exploitation) à 1.533,3 millions d'euros (20,5 % des produits d'exploitation). 248,2 millions d'euros de cette augmentation sont attribuables aux acquisitions effectuées en 2001 et à l'impact de l'inclusion de douze mois d'activités des entreprises acquises en 2000. De plus, (25,3) millions d'euros sont attribuables aux variations des taux de change, et 154,4 millions d'euros ou 13,4 % à la croissance autonome. Cette croissance est influencée par la reclassification, en 2000, des éléments exceptionnels dans l'EBITDA pour un montant de (20,2) millions d'euros. Sans tenir compte des retraitements IAS, mais en tenant compte de la reclassification précitée, la croissance autonome atteint 126,1 millions d'euros, ce qui correspond à 10,5 %.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 350,8 millions d'euros, soit 65,8 %, passant de 533,2 millions d'euros (9,1% des produits d'exploitation) en 2000 à 884,0 millions d'euros (11,8 % des produits d'exploitation) en 2001. 101,0 millions d'euros de cette augmentation sont attribuables aux acquisitions effectuées en 2001 et à l'impact de l'inclusion de douze mois d'activités des entreprises acquises en 2000. En outre, (13,8) millions d'euros sont attribuables aux variations des taux de change et 263,5 millions d'euros, soit 49,4 %, à la croissance autonome. Cette croissance est influencée par les retraitements IAS sur l'exercice 2000, y inclus les (20,2) millions d'euros se rapportant à l'EBITDA et de la réduction de valeur exceptionnelle de (74,2) millions d'euros due à une dépréciation en Corée et en Chine. Sans tenir compte des retraitements IAS, la croissance autonome atteint 172,4 millions d'euros, ce qui correspond à 26,8 %.

PRODUITS (charges) FINANCIERS NETS

Les produits (charges) financiers nets s'élevaient à (176,0) millions d'euros en 2001 comparés à (258,9) millions d'euros en 2000. La raison principale de la baisse des charges financières nettes est l'impact en 2001 des ressources financières générées par l'offre publique initiale en 2000. L'offre publique initiale a réussi à réduire la dette financière nette du Groupe.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Les impôts sur le résultat (de l'exercice et les impôts différés) s'élevaient à 75,2 millions d'euros en 2000 soit 27,3 % du bénéfice de l'exercice avant impôts, quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence et intérêts minoritaires, et à 179 millions d'euros en 2001 soit 25,3 % du bénéfice de l'exercice avant impôts, quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence et intérêts minoritaires. Le taux d'impôt de 2001 sur le bénéfice de l'exercice avant impôts, quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence et intérêts minoritaires est de 29,7 %, si nous excluons la comptabilisation des actifs d'impôts différés comptabilisés à l'égard des pertes fiscales en République Tchèque et l'effet de la diminution du taux d'impôt en Russie qui est passé de 35 % à 24 %.

QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

La quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence était de 50,4 millions d'euros en 2000 et 67,3 millions d'euros en 2001. FEMSA Cerveza représente la plus grande partie du résultat des entreprises mises en équivalence. En 2001, FEMSA Cerveza a délivré des résultats nets stables et des résultats d'exploitation comparables à ceux de 2000. Pour 2000 et 2001, notre part dans le résultat des entreprises mises en équivalence inclut aussi nos intérêts minoritaires dans TradeTeam (49 %) et Grolsch UK (49 %), acquis via Bass.

ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS

La plupart des éléments repris dans les éléments exceptionnels sous les normes comptables belges, sont classifiés en tant que produit ou charge d'exploitation sous IAS. Le seul élément exceptionnel restant sous IAS est la dépréciation du goodwill de Bass pour un montant de (1.234,7) millions d'euros. En 2001, suite à la décision de l'OFT, une reprise de 360,0 millions d'euros a été comptabilisée, compensée partiellement par la comptabilisation de frais relatifs à la transaction s'élevant à 198,8 millions d'euros.

BÉNÉFICE/PERTE COURANT (part du Groupe)

Le bénéfice courant (part du groupe) passe de 270,5 millions d'euros en 2000 à 536,8 millions d'euros en 2001. Les intérêts minoritaires passent de 20,5 millions d'euros en 2000 à (58,7) millions d'euros en 2001. Cette évolution est due, d'une part, aux meilleurs résultats d'exploitation en Russie et en Corée et d'autre part, aux écritures comptables concernant les impôts différés en Corée.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES PAR ZONE

Le tableau sur la page suivante représente notre volume des ventes totales au niveau mondial par zone et par pays.

Des volumes peu importants de boissons autres que des bières sont inclus dans les volumes. Les volumes totaux n'incluent pas seulement des marques que nous possédons ou des licences, mais aussi des marques de tiers que nous brassons en tant que sous-contractant et des produits de tiers que nous vendons à travers notre réseau de distribution, particulièrement en Europe de l'Ouest. Les volumes pour l'Europe de l'Ouest incluent également les exportations vers des pays où nous n'exploitons pas de brasserie, ainsi que des marques d'Interbrew brassées par des tiers sous licence.

Nous présentons également notre quote-part dans les volumes brassés par notre entreprise mexicaine, à l'exception de la bière mexicaine importée et vendue au Canada et aux Etats-Unis par Labatt et Labatt USA.

VOLUME DE VENTES D'INTERBREW AU NIVEAU MONDIAL (en millions d'hectolitres)

	2000	2001
Europe de l'Ouest (1)	23,1	27,2
Royaume-Uni	8,3	10,9
Belgique	6,5	6,4
Pays-Bas	2,6	2,7
France	2,7	2,7
Luxembourg	0,3	0,3
Allemagne	–	0,5
Licences	0,4	0,3
Exportation	2,3	3,4
Amérique du Nord	14,2	14,6
Canada	9,0	9,1
Etats Unis	4,6	4,8
Cuba	0,6	0,7
Marchés émergents	26,0	31,3
<i>Europe Centrale</i>	8,0	10,0
Hongrie	2,1	2,2
Bulgarie	1,4	1,3
Croatie	1,6	1,7
Roumanie	1,4	1,5
Montenegro	0,6	0,6
Bosnie	0,1	0,1
République Tchèque	0,8	2,6
<i>Europe de l'Est</i>	9,9	12,9
Russie	7,9	7,9
Ukraine	2,0	5,0
<i>Australasie</i>	8,1	8,4
Corée du Sud	7,7	8,0
Chine	0,4	0,4
Total (excepté Mexique et Bass)	63,3	73,1
Mexique	6,6	6,7
Total en ne tenant pas compte de Bass	69,9	79,8
Bass	6,5	17,1
TOTAL	76,4	96,9

(1) Y compris sous-traitance/produits commerciaux : 5,1 millions Hl en 2000; 6,5 millions Hl en 2001

Les paragraphes qui suivent commentent le chiffre d'affaires net, l'EBITDA et le bénéfice d'exploitation de nos activités en Amérique du Nord, en Europe de l'Ouest, de Bass et dans les marchés émergents pour la période 2000 – 2001. Les montants mentionnés et expliqués ci-dessous ne reflètent ni les activités des sociétés holdings, ni nos activités globales d'exportation. Pour 2001 cette activité d'exportation inclut l'exportation des marques Bass, que nous avons acquises en 2000. Pour les exercices 2000 et 2001, les sociétés holdings et les activités globales d'exportation représentaient respectivement (29,8) millions d'euros et 14,0 millions d'euros dans l'EBITDA, et respectivement (108,3) millions d'euros et 9,2 millions d'euros dans le profit d'exploitation.

Les montants présentés sont conformes aux IAS. Les retraitements IAS les plus importants (mentionnés ci-dessus), ont été alloués aux sociétés de holding, de façon à ne pas influencer l'analyse comparative des résultats d'exploitation de la zone. La mise en oeuvre d'un nouveau système de "service fees" et de redevances crée des variations dans l'EBITDA et dans le résultat d'exploitation entre l'exercice 2000 et 2001. Ces variances ont été considérées comme des changements du périmètre du Groupe au niveau des zones de façon à ne pas influencer le niveau de croissance autonome ci-dessous.

AMÉRIQUE DU NORD

Le tableau suivant présente les chiffres financiers clés pour l'Amérique du Nord pour les deux dernières années.

	2000 (en millions d'euros)	2001	Evolution 2000/2001
Chiffre d'affaires net	1.689,3	1.830,3	8,3 %
EBITDA	406,9	429,3	5,5 %
Bénéfice d'exploitation	274,3	312,3	13,8 %
ROIC (*)	13,5 %	15,4 %	188 bp
ROIC (exceptée la part FEMSA)	20,6 %	25,8 %	521 bp

(*) Le ROIC de l'Amérique du Nord inclut le capital investi pour l'intérêt minoritaire dans FEMSA, mais n'inclut pas la part dans le bénéfice d'exploitation.

Le chiffre d'affaires net a augmenté de 141,0 millions d'euros, en dépit de la baisse de (16,1) millions d'euros attribuable aux variations des taux de change dues à la fortification de l'euro par rapport au dollar canadien. L'augmentation nette de 157,1 millions d'euros est dès lors entièrement attribuable à notre croissance autonome, résultant principalement de l'accroissement du volume aux Etats-Unis et des augmentations de prix au Canada et aux Etats-Unis.

Des 37,9 millions d'euros de hausse du bénéfice d'exploitation, 49,5 millions d'euros sont attribuables à notre croissance autonome, due essentiellement à des hausses en volumes et en prix, partiellement réinvesties dans les marchés comme soutien marketing pour les marques. Les fluctuations des taux de change et les nouveaux "service fees" ont un impact négatif respectif de (2,9) millions d'euros et (8,7) millions d'euros sur le bénéfice d'exploitation.

EUROPE DE L'OUEST

Le tableau suivant présente les chiffres financiers clés pour l'Europe de l'Ouest pour les deux dernières années. L'Europe de l'Ouest inclut les résultats de nos activités au Royaume-Uni par le biais de Interbrew UK, anciennement Whitbread. Les résultats des activités Bass au Royaume-Uni sont présentés séparément dans la section suivante.

	2000 (en millions d'euros)	2001	Evolution 2000/2001
Chiffre d'affaires net	2.130,7	2.504,4	17,5 %
EBITDA	381,1	412,6	8,3 %
Bénéfice d'exploitation	209,2	224,0	7,1 %
ROIC	14,8 %	20,5 %	569 bp

Les 373,7 millions d'euros de progression du chiffre d'affaires net sont principalement attribuables à l'effet de douze mois d'activités de Interbrew UK et partiellement à des augmentations de prix et de volume, en particulier aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

L'augmentation de 14,8 millions d'euros du bénéfice d'exploitation comprend un impact de variation de taux de change négatif de (0,6) millions d'euros et un changement du périmètre du Groupe de (62,0) millions d'euros. Ce changement du périmètre du Groupe est dû d'une part à l'inclusion de douze mois d'activités d'Interbrew UK et d'autre part aux modifications aux accords

relatifs aux “service fees” et redevances. Le reste de l’augmentation, c’est-à-dire 77,4 millions d’euros, est dû à la croissance autonome de 37,0 %. Pourtant celle-ci est influencée par une augmentation exceptionnelle des provisions en 2000 pour un montant de 9,2 millions d’euros. Cette augmentation est due à des reclassifications requises par les IAS. Ceci est à la base d’une croissance autonome de 68,2 millions d’euros, soit 32,6 %.

BASS

Le tableau suivant présente les chiffres financiers clés pour les activités au Royaume-Uni de Bass acquises en 2000.

	2000 (en millions d'euros)	2001	Evolution 2000/2001
Chiffre d'affaires net	694,9	1.541,3	121,8 %
EBITDA	116,9	339,9	190,8 %
Bénéfice d'exploitation	51,1	176,3	245,0 %
ROIC	3,9 %	6,5 %	263 bp

Les montants ci-dessus couvrent les activités de Bass pour 4 mois en 2000 et pour 12 mois en 2001. L’augmentation des différents niveaux de performance est donc attribuable, d’une part, à une modification du périmètre du Groupe pour une période de 8 mois et d’autre part, à la croissance interne pour les 4 derniers mois de 2001 en comparaison avec la même période en 2000.

Le chiffre d’affaires net a augmenté de 846,4 millions d’euros, dont 746,9 millions d’euros sont dus au changement du périmètre du Groupe et 113,7 millions d’euros (16,4 %) à la croissance autonome. La croissance autonome est principalement réalisée grâce aux ventes importantes du dernier trimestre de l’année 2001. Les variations des taux de change ont un impact négatif sur les ventes de (14,2) millions d’euros suite à l’affaiblissement de la livre sterling par rapport à l’euro.

Le bénéfice d’exploitation a augmenté de 125,2 millions d’euros, dont 74,7 millions d’euros sont dus au changement du périmètre du Groupe et 52,2 millions d’euros (102,2 %) à la croissance autonome. La croissance autonome est due à l’augmentation des ventes, mentionnée ci-dessus, à l’amélioration des marges et à la gestion des frais généraux résultant à une amélioration des résultats d’exploitation. Le soutien des marques est resté au même niveau en 2001 qu’en 2000. Les variations des taux de change ont eu un impact négatif de (1,7) millions d’euros sur le bénéfice d’exploitation.

MARCHÉS ÉMERGENTS

Le tableau suivant présente les chiffres financiers clés des marchés émergents pour les deux dernières années.

	2000 (en millions d'euros)	2001	Evolution 2000/2001
Chiffre d'affaires net	1.141,7	1.310,6	14,8 %
EBITDA	280,8	337,5	20,2 %
Bénéfice d'exploitation	106,9	162,2	51,7 %
ROIC	6,1 %	9,0 %	290 bp

Des 168,9 millions d’euros de hausse du chiffre d’affaires net, 94,8 millions d’euros sont attribuables aux acquisitions effectuées en 2001 ou à l’impact de la prise en compte des douze mois d’activités des acquisitions effectuées en 2000. Un montant de 129,3 millions d’euros est attribuable à la croissance autonome, résultant principalement des augmentations de volumes et de prix. Les variations des taux de change ont un impact négatif sur les ventes de 55,2 millions d’euros dû à l’affaiblissement du won coréen par rapport à l’euro. En 2001 le Groupe a consolidé l’exercice complet des activités tchèques, acquises en août 2000 ainsi que des activités de Rogan en Ukraine, acquises en décembre 2000.

Les 55,3 millions d'euros de hausse du bénéfice d'exploitation sont attribuables aux facteurs suivants : (7,2) millions d'euros aux acquisitions effectuées en 2000, (8,0) million d'euros aux fluctuations des taux de change et 70,5 millions d'euros à la croissance autonome. Les marchés de l'Europe de l'Est et de l'Australasie ont profités de la progression en volume et valeur.

DÉTAIL DES MARCHÉS ÉMERGENTS

Europe centrale

Le tableau suivant présente les chiffres financiers clés pour l'Europe Centrale pour les deux dernières années.

	2000 (en millions d'euros)	2001	Evolution 2000/2001 %
Chiffre d'affaires net	320,2	396,2	23,7
EBITDA	86,2	104,6	21,4
Bénéfice d'exploitation	57,6	70,4	22,3

Le chiffre d'affaires net a augmenté de 76,0 millions d'euros, soit 23,7 %, passant de 320,2 millions d'euros en 2000 à 396,2 millions d'euros en 2001. 52,3 millions d'euros de cette hausse sont attribuables aux nouvelles activités acquises en République Tchèque. Les gains de change atteignent 2,9 millions d'euros. La croissance autonome (augmentations de prix et de volumes) a fait grimper le chiffre d'affaires exprimé en euros de 20,8 millions d'euros, ou 6,5 %.

Le bénéfice d'exploitation augmente de 12,8 millions d'euros, soit 22,3 %, passant de 57,6 millions d'euros en 2000 à 70,4 millions d'euros en 2001. Cette augmentation est due à l'impact des variations de taux de change de 1,0 millions d'euros, à un changement du périmètre du Groupe de (7,7) millions d'euros et à une croissance autonome de 19,5 millions d'euros, correspondant à 33,9 %. Cette croissance autonome est partiellement due aux nouvelles activités tchèques et aux autres pays où nous étions déjà présents, principalement en Croatie et en Hongrie ou les ventes importantes permettaient d'augmenter notre part de marché et d'améliorer notre rentabilité.

Europe de l'Est

Le tableau suivant représente les chiffres financiers clés de l'Europe de l'Est pour les deux dernières années.

	2000 (en millions d'euros)	2001	Evolution 2000/2001 %
Chiffre d'affaires net	283,0	393,1	38,9
EBITDA	62,3	96,1	54,2
Bénéfice d'exploitation	22,6	34,3	51,8

Le chiffre d'affaires net a augmenté de 110,1 millions d'euros, passant de 283,0 millions d'euros en 2000 à 393,1 millions d'euros en 2001. De cette augmentation, 42,5 millions d'euros sont attribuables aux nouvelles activités acquises ou à l'impact de l'inclusion des douze mois d'activité pour les acquisitions de 2000. 67,6 millions d'euros de l'augmentation, c'est-à-dire 23,9 %, sont attribuables à la croissance autonome. Celle-ci émane principalement de l'augmentation du volume et des prix au-dessus du niveau d'inflation, nécessaire au repositionnement de nos marques en tant que "mainstream lagers".

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 11,7 millions d'euros, passant de 22,6 millions d'euros en 2000 à 34,3 millions d'euros en 2001. (0,4) millions d'euros sont attribuables au changement du périmètre du Groupe. 12,1 millions d'euros, soit 53,8 %, émanent de la croissance autonome.

Australasie

Le tableau suivant représente les chiffres financiers clés pour l'Australasie pour les deux dernières années.

	2000 (en millions d'euros)	2001	Evolution 2000/2001 %
Chiffre d'affaires net	538,5	521,3	(3,2)
EBITDA	132,4	136,8	3,4
Bénéfice d'exploitation	26,8	57,5	115,3

Le chiffre d'affaires net a diminué de (17,2) millions d'euros, passant de 538,5 millions d'euros en 2000 à 521,3 millions d'euros en 2001. La variation des taux de change (en particulier l'évolution négative du won par rapport à l'euro) a eu une influence négative de (58,1) millions d'euros sur le chiffre d'affaire net. Une augmentation de 40,9 millions d'euros, c'est-à-dire 7,6 %, est attribuable à la croissance autonome. En Corée, les prix ont augmenté (en combinaison avec des droits d'accises plus faibles), pour la troisième année consécutive. Ceci a résulté en une augmentation du chiffre d'affaires net de 43,5 millions d'euros. En Chine, le chiffre d'affaires net a diminué de façon autonome de (2,6) millions d'euros à cause des pertes de volume et des prix concurrentiels.

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 30,8 millions d'euros, passant de 26,7 millions d'euros en 2000 à 57,5 millions d'euros en 2001. De cette augmentation, (9,0) millions d'euros sont dûs à l'impact de l'évolution des taux de change et 38,9 millions d'euros, c'est-à-dire 145,6 %, sont attribuables à la croissance autonome. Cette forte croissance est le résultat combiné de la hausse du volume, de l'augmentation des prix et d'une meilleure gestion des coûts.

SITUATION ET RESSOURCES FINANCIÈRES DU GROUPE

Nous avons généralement financé nos besoins en fonds de roulement et nos investissements par les produits de nos activités. Toutefois, de temps à autre, nous avons financé de grandes acquisitions à l'aide d'emprunts bancaires. Notre expansion sur les marchés émergents a non seulement nécessité l'acquisition d'actifs brassicoles et la constitution de partenariats avec des partenaires locaux, mais aussi la planification d'investissements substantiels, destinés à améliorer la qualité des produits et à augmenter la capacité. Le flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation des marchés matures nous a généralement permis de financer ces investissements sur les marchés émergents.

FLUX DE TRÉSORERIE

Notre flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation s'élevait à 871 millions d'euros en 2000 et à 1.053 millions d'euros en 2001. L'augmentation de 182 millions d'euros est principalement attribuable à la croissance des bénéfices avant amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles, avant les plus-values "non-cash" sur la vente d'immobilisés et de participations et avant les mouvements des impôts différés. La trésorerie utilisée dans le cadre des opérations d'investissement ((5.132) millions d'euros en 2000 et (640) millions en 2001) comprennent l'acquisition de participations (Bass, Whitbread et Rogan) et d'actifs immobilisés, et l'augmentation de dépôts à terme. Les activités de financement de 2000 ont été fortement influencées par les ressources générées par l'offre publique initiale et par la hausse de la dette utilisée pour le financement des acquisitions. L'impact de l'offre publique initiale, a été réalisée en 2001 ce qui implique une diminution des charges financières nettes.

DÉPENSES EN INVESTISSEMENTS ET ACQUISITIONS

Les dépenses en investissements représentent l'acquisition d'actifs spécifiques directement destinés à la fabrication de la bière, soit à la chaîne de distribution ou soit à un rôle administratif ou de soutien. Les acquisitions comprennent le rachat de tout ou partie d'une autre entreprise.

Nous avons dépensé 487,0 millions d'euros en 2000 et 559,0 millions d'euros en 2001 pour l'acquisition d'immobilisations. L'augmentation est principalement due à l'impact de la prise en compte des douze mois d'activités des acquisitions de 2000. L'investissement en Europe de l'Est est semblable à celui de l'exercice 2000. Approximativement 56 % de nos immobilisations visaient à améliorer nos équipements de production et/ou l'achat d'emballages consignés ; 30 % étaient utilisés pour les équipements commerciaux et logistiques reflétant principalement des investissements réalisés dans nos équipements logistiques primaires et secondaires ainsi que des matériaux pour les points de vente de nos activités commerciales. Enfin, 14 % étaient utilisés pour l'amélioration des capacités administratives et pour l'achat de logiciels, principalement pour le développement du réseau mondial.

Nous avons dépensé 4.511,2 millions d'euros en 2000 et 191,3 millions d'euros en 2001 pour des acquisitions de nouvelles activités. Nos principales acquisitions de 2000 incluaient Whitbread et Bass au Royaume-Uni et Rogan en Ukraine. Nos principales acquisitions de 2001 incluaient Diebels en Allemagne et l'option permettant l'acquisition d'une participation additionnelle en Corée.

RESSOURCES EN CAPITAUX

Notre dette financière nette (dettes financières à long et à court terme, trésorerie et équivalents de trésorerie et placements) au 31 décembre 2001 atteignait 2.661,7 millions d'euros, comparé à 2.906 millions d'euros au 31 décembre 2000. Ceci reflète pour la plus grande partie, le remboursement de la dette au Royaume-Uni en utilisant les fonds générés par l'offre publique initiale fin 2000. De plus, il y a les remboursements normaux des emprunts existants.

CAPITAL ET RÉSERVES

Le capital et les réserves consolidés (part du groupe) s'élèvent à 4.818 millions d'euros, soit une augmentation de 752 millions d'euros par rapport à 2000. L'augmentation du capital et des réserves est principalement due au résultat de l'exercice (part du Groupe) et au plan d'achat d'actions des employés.

Gestion des risques du marché

Les principales catégories des risques du marché auxquels nous sommes confrontés sont les changements en matière de taux d'intérêt, de taux de change et de prix des matières premières. Notre comité de gestion des risques, qui se compose de notre Chief Financial Officer et de notre Chief Planning & Performance Officer, de notre Directeur de l'Audit Interne et d'autres cadres dirigeants du département de trésorerie, d'approvisionnement et de contrôle de gestion, se réunit au minimum tous les semestres et est chargé de vérifier les résultats de notre évaluation des risques, d'approuver les stratégies de gestion des risques, de contrôler le respect de notre politique de gestion des risques et de rendre compte au Comité d'Audit. Notre comité de gestion des risques détermine aussi la politique relative à notre structure bilantaire et aux placements de notre trésorerie. Nous nous référons à l'annexe 28 des comptes annuels consolidés pour de plus amples informations.

Rapport de gestion concernant les comptes annuels statutaires (non consolidés) d' Interbrew S.A.

L'objet social de la S.A. Interbrew est d'assurer la gestion et le contrôle des entreprises du Groupe.

Commentaires sur les comptes annuels (non-consolidés)

COMMENTAIRES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune acquisition n'a été faite durant l'exercice comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La diminution nette des immobilisations corporelles s'explique par l'amortissement du mobilier et du matériel roulant.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Plusieurs transactions ont été réalisées pendant l'exercice écoulé ce qui explique l'augmentation des immobilisations financières :

- souscription de 166.144 titres de Cobrew pour les augmentations de capital du 12 janvier 2001 et du 30 mai 2001 ;
- achat de 5.500 titres de B.M. Investment le 12 juin 2001 ;
- achat de 27.000 titres d'Interbrew Belgium à Immobrew SA le 17 décembre 2001 ;
- scission de 1.284 titres de Brasserie de Luxembourg – Diekirch en 1.284 titres de Brasserie de Luxembourg et 1.284 titres de M Immobilier le 12 juin 2001 ;
- achat divers de titres d'Immobrew dans le courant des mois de septembre, d'octobre et de décembre 2001 à un taux d'échange de 4,16.

LES CRÉANCES À PLUS D'UN AN

Les autres créances diminuent de 19,7 millions d'euros suite au remboursement des prêts accordés aux sociétés du Groupe.

LES CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Les créances commerciales augmentent de 26,2 millions d'euros. Ceci est principalement dû à la facturation des frais de Groupe à nos filiales.

Les autres créances diminuent de 306,7 millions d'euros. Cette diminution s'explique essentiellement par le remboursement d'un prêt accordé à Cobrew SA pour un montant de 317,5 millions d'euros.

CAPITAL ET RÉSERVES

L'augmentation du capital et des réserves résulte de trois éléments :

- 13 augmentations de capital pour un montant de 2,866 millions d'euros portant ainsi le nombre de titres à 431.125.962. En même temps les primes d'émission augmentent de 13,911 millions d'euros ;
- le résultat de l'exercice ; et
- la distribution d'un dividende.

DETTES FINANCIÈRES À PLUS D'UN AN

La diminution des dettes financières à plus d'un an résulte du remboursement d'un emprunt Groupe de 5,5 millions d'euros et du remboursement partiel d'un emprunt auprès des institutions financières pour un montant de 7,3 millions d'euros.

DETTES À UN AN AU PLUS

L'augmentation des dettes à un an au plus résulte principalement de l'augmentation du compte courant de Cobrew pour un montant de 39,4 millions d'euros.

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS

L'exercice comptable se clôture par un bénéfice après impôts de 133,952 millions d'euros par rapport à une perte après impôts de 113,985 millions d'euros l'exercice précédent.

La mise en oeuvre d'une nouvelle méthodologie relative aux frais de Groupe se traduit par une augmentation du chiffre d'affaires d'un montant de 83,6 millions d'euros.

L'augmentation des frais d'exploitation d'un montant de 70,6 millions d'euros s'explique d'une part par les frais générés par les récentes acquisitions et d'autre part, par les frais relatifs à la croissance du Groupe.

L'importante augmentation des produits financiers s'explique principalement par la distribution de dividendes des filiales pour un montant de 161,0 millions d'euros .

Evénements postérieurs à la clôture

Nous référons à l'annexe 33 des comptes annuels consolidés.

Frais de recherche et de développement

Interbrew s'est focalisé sur l'innovation dans les domaines de l'optimisation, spécialement en ce qui concerne la capacité, du développement de nouveaux produits, et des initiatives de conditionnement, principalement en Europe Centrale et en Europe de l'Est. En 2001, nous avons investi 7,6 millions d'euros en recherche et développement comparé à 6,6 millions d'euros en 2000. Nos centres de recherche et de développement sont localisés dans le siège à Louvain (Belgique) et dans des brasseries au Canada, au Royaume-Uni et en Corée du Sud.

La gestion des compétences et d'apprentissage fait également intégralement partie de la recherche et du développement. Dès lors, des investissements importants ont été effectués en collaboration avec des universités, des instituts externes et d'autres industries de façon à renforcer nos connaissances.

Emission de droits de souscription – Programme “Long Term Incentive”

Suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 24 juin 1999 au Conseil d'administration d'augmenter le capital social de la société en recourant au capital autorisé, le Conseil a décidé les 13 mars, 23 avril, 4 septembre et 11 décembre 2001 :

- de supprimer le droit de souscription préférentielle au profit de cadres de la société ou de ses filiales, à désigner par le “Human Resources and Nominating Committee” ou par le “Chief Executive Officer”, et au profit d'administrateurs indépendants de la société (décisions du Conseil des 23 avril et 11 décembre 2001) ;
- d'émettre en faveur de ces mêmes cadres 1.092.315 droits de souscription au prix de 30,23 euros par droit de souscription (décision du 13 mars 2001), d'émettre 266.400 droits de souscription au prix de 29,74 euros (décision du 23 avril 2001) d'émettre 51.320 droits de souscription au prix de 28,70 euros (décision du 4 septembre 2001) et d'émettre 1.703.357 droits de souscription au prix de 28,87 euros (décision du 11 décembre 2001), et
- d'émettre en faveur des administrateurs indépendants de la société 56.700 droits de souscription au prix de 29,74 euros par droit de souscription (décision du 23 avril 2001) et 48.600 droits de souscription au prix de 28,87 euros (décision du 11 décembre 2001).

Les nombres de droits de souscription mentionnés ci-dessus sont les nombres totaux des droits acceptés par les bénéficiaires. Tous les droits de souscription sont nominatifs.

Chaque droit de souscription confère le droit de souscrire à une action ordinaire de la société.

Les droits émis les 13 mars, 24 avril et 4 septembre 2001 pourront être exercés, en principe, à partir du 1er mai 2005 jusqu'au dixième anniversaire de leurs dates d'émission respectives.

Les droits émis le 11 décembre 2001 pourront être exercés de façon suivante : un premier tiers des droits de souscription pourra être exercé du 1er janvier 2003 au 10 décembre 2011. Un deuxième tiers pourra être exercé du 1er janvier 2004 au 10 décembre 2011. Le troisième tiers pourra être exercé du 1er janvier 2005 au 10 décembre 2011.

Les émissions décrites ci-dessus sont conformes à l'intérêt de la société en vue du développement à long terme de ses activités.

Par rapport au nombre d'actions représentatives du capital, les émissions décrites ci-dessus sont relativement modestes et n'entraîneront, en cas d'exercice des droits de souscription, qu'une dilution limitée de la participation des actionnaires actuels. La suppression du droit de préférence n'a donc qu'un faible impact pour les actionnaires, notamment en ce qui concerne leur quote-part dans les bénéfices et le capital et les réserves.

Rapport concernant les conflits d'intérêts (article 523 Code des Sociétés)

Conformément au Code des Sociétés, un administrateur qui a un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision du Conseil d'administration, ne peut assister aux discussions et délibérations qui précèdent la décision du conseil et ne peut prendre part au vote. En outre, il doit informer le commissaire de la société de son intérêt opposé.

En 2001 cette procédure a été appliquée à deux reprises. Ci-après est repris le contenu des procès-verbaux des décisions en question indiquant les raisons du conflit d'intérêts, la nature de la décision, sa justification ainsi que les conséquences patrimoniales pour la société.

1. A l'occasion de la décision du Conseil d'administration du 23 avril 2001 d'émettre des droits de souscription dans le cadre du capital autorisé au profit de cadres et dirigeants de la société et de ses filiales, ainsi qu'à titre accessoire au profit des administrateurs indépendants de la société, Monsieur le Baron Paul de Keersmaecker a déclaré, en tant que bénéficiaire des droits de souscription, avoir un intérêt opposé. Par conséquent, il n'a pas participé aux délibérations du conseil, ni au vote. Il a déclaré avoir informé le commissaire de ce qui précède. Après le départ de Monsieur le Baron de Keersmaecker, la réunion a continué sous la présidence de Monsieur Arnoud de Pret Roose de Calesberg.

Conformément à l'article 523, premier paragraphe, al. 2 du Code des Sociétés, le Président expose ensuite les éléments suivants. Chaque droit de souscription confère le droit de souscrire à une action ordinaire nouvelle de la société au prix d'exercice de 29,74 euros par droit de souscription. L'émission de ces droits de souscription a lieu dans le cadre du programme "Long Term Incentive" de l'entreprise. Elle est réservée à titre principal, à des cadres et dirigeants de la société ou de celui de ses filiales et, à titre accessoire, à des administrateurs de la société. Cette émission de droits de souscription vise à mieux aligner les intérêts des actionnaires et des cadres et dirigeants et, par conséquent, à impliquer ces derniers davantage encore dans la stratégie à long terme de la société. Elle vise également à les fidéliser par l'écoulement d'une certaine durée. Enfin, plus particulièrement en ce qui concerne le Baron Paul de Keersmaecker, elle prend en compte les services rendus à la société. L'émission d'un certain nombre de droits de souscription en faveur d'administrateurs indépendants de la société est effectuée à l'instar des émissions précédentes de droits de souscription dans le cadre du programme "Long Terme Incentive" depuis 1999. Au total 56.700 droits de souscription seront attribués à ces administrateurs dans le cadre de la présente émission.

Par rapport au nombre d'actions représentatives du capital, l'émission de droits de souscription en faveur des administrateurs est relativement modeste et n'entraînera, en cas d'exercice des droits de souscription, qu'une dilution limitée de la participation des actionnaires actuels. En effet, si tous les droits de souscription à l'émission desquels le conseil d'administration entend procéder ce jour en faveur d'administrateurs, sont exercés, les nouvelles actions qui résulteront de cet exercice ne représenteront qu'un pourcentage minime des actions existant aujourd'hui. L'émission est également susceptible d'entraîner une dilution financière pour les actionnaires, résultant de la différence entre le prix d'exercice des droits de souscription et la valeur de l'action de la société au moment de l'exercice des droits. Cette dilution financière sera en toute hypothèse limitée, eu égard au nombre de droits de souscription émis. Cette émission n'a donc qu'un faible impact pour les actionnaires, notamment en ce qui concerne leur quote-part dans les bénéfices et le capital et les réserves.

2. A l'occasion de la décision du Conseil d'administration du 11 décembre 2001 d'émettre des droits de souscription dans le cadre du capital autorisé au profit de cadres et dirigeants de la société et de ses filiales, ainsi qu'à titre accessoire au profit des administrateurs indépendants de la société, Messieurs Pierre Jean Everaert, Jean-Luc Dehaene, Allan Chapin, Harald Einsmann et Bernard Hanon ont déclaré, en tant que bénéficiaires des droits de souscription, avoir un intérêt opposé. Par conséquent ils n'ont pas participé aux délibérations du conseil, ni au vote. Ils ont déclaré avoir informé le commissaire de ce qui précède. Vu l'absence de Monsieur Pierre Jean Everaert, Monsieur Philippe de Spoelberch a présidé la séance.

Conformément à l'article 523, premier paragraphe, al. 2 du Code des Sociétés, le Président expose ensuite les éléments suivants. Chaque droit de souscription confère le droit de souscrire à une action ordinaire nouvelle de la société au prix d'exercice de 28,87 EUR par droit de souscription. L'émission de ces droits de souscription a lieu dans le cadre du programme "Long Term Incentive" de l'entreprise. Elle est réservée à titre principal, à des cadres et dirigeants membres de la société ou de ses filiales et, à titre accessoire, à des administrateurs de la société. Cette émission de droits de souscription vise à mieux aligner les intérêts des actionnaires et des cadres et dirigeants et, par conséquent, à impliquer ces derniers davantage encore dans la stratégie à long terme de la société. Elle vise également à les fidéliser par l'écoulement d'une certaine durée.

L'émission d'un certain nombre de droits de souscription en faveur d'administrateurs indépendants de la société est effectuée à l'instar des émissions précédentes de droits de souscription dans le cadre du programme "Long Term Incentive" depuis 1999. Au total 48.600 droits de souscription seront attribués à ces administrateurs dans le cadre de la présente émission.

Par rapport au nombre d'actions représentatives du capital, l'émission de droits de souscription en faveur des administrateurs est relativement modeste et n'entraînera, en cas d'exercice des droits de souscription, qu'une dilution limitée de la participation des actionnaires actuels. En effet, si tous les droits de souscription à l'émission desquels le conseil d'administration entend procéder ce jour en faveur d'administrateurs sont exercés, les nouvelles actions qui résulteront de cet exercice ne représenteront qu'un pourcentage minime des actions existant aujourd'hui. L'émission est également susceptible d'entraîner une dilution financière pour les actionnaires, résultant de la différence entre le prix d'exercice des droits de souscription et la valeur de l'action de la société au moment de l'exercice des droits. Cette dilution financière sera en toute hypothèse limitée, eu égard au nombre de droits de souscription émis. Cette émission n'a donc qu'un faible impact pour les actionnaires, notamment en ce qui concerne leur quote-part dans les bénéfices et le capital et les réserves.

Informations concernant les missions confiées au commissaire et les honoraires s'y rapportant

Notre commissaire statutaire est KPMG Reviseurs d'Entreprises représenté par Erik Helsen, commissaire. Les honoraires sont déterminés par l'Assemblée Générale des Actionnaires après revue et approbation par le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration de la société. Les honoraires concernant les services prestés par KPMG au plan mondial pour l'exercice 2001 s'élèvent à 8.439.000 euros dont 7.379.000 euros concernent le contrôle annuel (3.047.000 euros) et d'autres prestations d'audit (4.332.000 euros : principalement des procédures de due diligence au Royaume-Uni et en Allemagne), 258.000 euros concernent des conseils fiscaux, 693.000 euros concernent des services de conseil informatique et 109.000 euros concernent d'autres services divers. Dans les pays les plus importants KPMG a déjà séparé ses activités d'audit et de consulting. Néanmoins, nous prenons également en compte les honoraires payés à KPMG Consulting (ou KCI Inc., le groupe de consulting créé aux Etats-Unis regroupant les activités de KPMG Consulting) pendant la période jusqu'à ce que la séparation se fasse également en Belgique.

Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont soumis et par un vote spécial de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour les missions accomplies dans le cadre de leurs mandats durant l'exercice écoulé.

Affectation du résultat

Nous vous proposons de payer un dividende brut de 0,29 euros par action, soit un dividende total de 125.026.565,23 euros. Sous réserve d'approbation, le dividende net de 0,22 euros par action sera payable à partir du 2 mai 2002 contre remise du coupon numéro 2 joint à la nouvelle action au porteur ou 0,25 euros par action si le coupon numéro 2 est présenté simultanément avec le coupon VVPR portant le même numéro d'ordre.

Le 12 mars 2002

Comptes annuels consolidés et annexes en concordance avec IAS

Note préliminaire : Informations concernant la transition vers les Normes Comptables Internationales (“International Accounting Standards” - IAS)

Au cours de l'exercice 2001, Interbrew a rempli son engagement concernant la transition vers IAS. Auparavant, Interbrew présentait ses comptes annuels conformément à la législation comptable belge. Cette législation ne répond pas à toutes les exigences d'IAS. Les comptes annuels consolidés de 2001 sont établis en conformité avec IAS. Les chiffres comparatifs de l'exercice 2000 ont été retraités conformément aux IAS.

Pendant cet exercice de transition les comptes annuels consolidés reflètent l'information suivante :

- La première colonne du bilan et du compte de résultats de l'exercice 2000 contient les chiffres repris dans le rapport annuel de l'exercice précédent, la colonne suivante reprend les reclassifications et les retraitements IAS et la dernière colonne contient les montants de l'exercice 2000 en conformité avec IAS.
- Le flux de trésorerie de l'exercice 2000 est seulement présenté sous le format IAS puisqu'une présentation semblable à celle du bilan et du compte de résultats n'était pas réalisable.
- Les comptes de résultats de l'exercice 2000 et 2001 sont présentés par “nature”. Cette présentation est acceptée par IAS. La présentation préférentielle des IAS est par “fonction” ; cependant il n'était pas réalisable de retraiter le compte de résultats par fonction de l'exercice 2000. Le compte de résultats par fonction de l'exercice 2001 (exercice de transition) est inclus dans les notes en tant qu'information supplémentaire. Pour l'exercice 2002, le compte de résultats par fonction sera la présentation de base des comptes annuels consolidés d'Interbrew.

Les comptes annuels consolidés de 2001 sont présentés avec les chiffres comparatifs de l'exercice 2000. Cependant les chiffres comparatifs de l'exercice 1999 ne sont pas inclus car le retraitement de ces montants en fonction des normes IAS n'était pas réalisable.

Compte de résultats consolidé

Pour l'exercice se clôturant au 31 décembre	Annexe	2000 présenté	En millions d'euros (sauf informations sur les actions)			
			IAS Retraite- ments	IAS Reclassi- fications	2000 IAS	2001 IAS
Chiffre d'affaires	2	8.000	–	(2.343) ⁽¹⁾	5.657	7.303
Variation des stocks de produits finis et des en-cours de fabrication		(19)	–	–	(19)	(16)
Autres produits d'exploitation	4	186	–	51	237	215
Produits d'exploitation		8.167	–	(2.292)	5.875	7.502
Matières premières et auxiliaires utilisées		4.281	–	(2.343) ⁽¹⁾	1.938	2.428
Services et biens divers		1.542	1	–	1.543	2.038
Rémunérations, charges sociales et pensions	6	1.010	–	–	1.010	1.264
Amortissements		482	–	62	544	570
Réduction de valeur sur stock et sur créances commerciales		23	(1)	–	22	23
Dotation/(reprise) aux provisions		(30)	(1)	31	–	–
Amortissement et dépréciation du Goodwill		72	–	7	79	80
Autres charges d'exploitation	5	143	–	63	206	215
Charges d'exploitation		7.523	(1)	(2.180)	5.342	6.618
Bénéfice/(perte) d'exploitation		644	1	(112)	533	884
Produits financiers	7	292	–	(94)	198	181
Charges financières	8	(585)	(3)	132	(456)	(357)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		59	(9)	–	50	67
Bénéfice/(perte) avant impôts		410	(11)	(74)	325	775
Impôts sur le résultat	9	16	47	12	75	179
Bénéfice/(perte) après impôts		394	(58)	(86)	250	596
Intérêts minoritaires		21	–	–	21	(59)
Bénéfice/(perte) courant net		415	(58)	(86)	271	537
Eléments exceptionnels	10	(1.325)	4	86	(1.235)	161
Bénéfice/(perte) net de l'exercice		(910)	(54)	(0)	(964)	698
Bénéfice de base par action		(2,73)			(2,88)	1,63
Bénéfice dilué par action		(2,09)			(2,81)	1,61
Bénéfice ajusté par action (ordinaire) ⁽²⁾		1,21			1,04	1,44
Bénéfice ajusté par action (diluée) ⁽³⁾		0,92			1,02	1,42

⁽¹⁾ soit les droits d'accises

⁽²⁾ bénéfice courant net + amortissements/dépréciation du goodwill, divisé par le nombre moyen d'actions

⁽³⁾ bénéfice courant net + amortissements/dépréciation du goodwill, divisé par le nombre d'actions diluées

Etat consolidé des bénéfices et pertes pris en compte

Pour l'exercice se clôturant au 31 décembre	En millions d'euros	
	2000 IAS	2001 IAS
Ecart de conversion des devises étrangères	137	101
Cash flow hedges:		
Partie effective du changement de juste valeur	–	(9)
Transféré au compte de résultats	–	1
Pris en compte dans le coût des éléments d'actif (de passif) comptabilisés	–	–
Autres éléments comptabilisés directement dans le capital et les réserves	–	(1)
Bénéfice/(perte) pris en compte directement dans le capital et les réserves	137	92
Bénéfice (perte) de l'exercice	(964)	698
Bénéfices et pertes totaux pris en compte	(827)	790
Effet des changements des principes comptables	134	35

Bilan Consolidé

Au 31 décembre	Annexe	En millions d'euros				
		2000 Présenté	IAS Retraite- ments	IAS Reclassi- fications	2000 IAS	2001 IAS
ACTIFS						
Actifs non-circulants						
Immobilisations corporelles	11	3.725	–	–	3.725	3.800
Goodwill	12	2.738	–	–	2.738	3.145
Immobilisations incorporelles autre que le goodwill	13	59	(2)	–	57	114
Emprunts portant intérêts		–	–	15	15	14
Participations détenues dans des entreprises mises en équivalence	14	629	50	–	679	784
Placements (à long terme)	15	–	–	168	168	196
Actifs d'impôts différés	17	–	(13)	158	145	149
Avantages du personnel	25	–	–	252	252	310
Autres immobilisations financières		163	–	(163)	–	–
Créances à long terme	16	742	(1)	(315)	426	405
		8.056	34	115	8.205	8.917
Actifs circulants						
Emprunts portant intérêts (à court terme)		–	–	–	–	7
Placements (à court terme)	15	–	–	29	29	–
Stocks (à court terme)	18	452	37	–	489	556
Impôts sur le résultat à récupérer		–	–	31	31	76
Créances commerciales et autres créances	19	1.692	–	(1)	1.691	1.944
Acomptes versés et charges à reporter		143	–	(143)	–	–
Placements à court terme		399	–	(399)	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	417	–	368	785	401
		3.103	37	(115)	3.025	2.984
Total de l'actif		11.159	71	0	11.230	11.901

Bilan Consolidé (suite)

Au 31 décembre	Annexe	En millions d'euros			2000 IAS	2001 IAS
		2000 Présenté	Retraitements	IAS Reclassifications		
PASSIVA						
Capital et réserves						
Capital souscrit	21	329	–	–	329	332
Primes d'émission	21	3.195	–	–	3.195	3.209
Réserves	21	385	67	–	452	525
Bénéfices/(pertes) reportés	21	(14)	13	91	90	752
Subventions		4	–	(4)	–	–
		3.899	80	87	4.066	4.818
Intérêts minoritaires		416	(2)	–	414	497
Dettes à long terme						
Emprunts portant intérêts	24	2.753	–	–	2.753	2.006
Autres dettes à long terme		172	–	(172)	–	–
Avantages du personnel	25	–	–	296	296	304
Pensions et obligations similaires		316	–	(316)	–	–
Subventions		–	–	4	4	3
Dettes commerciales et autres dettes à long terme		–	–	4	4	6
Provisions autres que pour pensions et obligations similaires (à long terme)	26	258	(27)	45	276	250
Passifs d'impôts différés	17	230	21	(8)	243	276
		3.729	(6)	(147)	3.576	2.845
Dettes à court terme						
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		835	–	(835)	–	–
Dettes à court terme et découverts bancaires		158	–	(36)	122	52
Emprunts portant intérêts (à court terme)	24	–	–	862	862	1.028
Impôts sur le résultat à payer		–	–	100	100	131
Dettes commerciales et autres dettes	27	896	–	1.193	2.089	2.510
Provisions à court terme		–	–	1	1	20
Dettes fiscales et sociales		846	–	(846)	–	–
Autres dettes		193	–	(193)	–	–
Charges à imputer et produits à reporter		187	(1)	(186)	–	–
		3.115	(1)	60	3.174	3.741
Total du passif		11.159	71	0	11.230	11.901

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Pour l'exercice se clôturant au 31 décembre	En millions d'euros	
	2000 IAS	2001 IAS
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Bénéfice/(perte) courant net	271	537
Amortissements des immobilisations corporelles	451	550
Amortissements des immobilisations incorporelles	100	100
Réduction de valeur sur actifs non-circulants ou circulants	28	1
(Reprise de) dépréciations	71	–
Ecart de change de devises étrangères (bénéfices)/pertes	9	(14)
Produits d'intérêts	(29)	(38)
Produits des placements	(32)	(43)
Charges d'intérêt	267	218
Charges des placements	–	32
Bénéfices/(pertes) relatifs à la cession d'immobilisations corporelles	–	19
Bénéfices/(pertes) relatifs à la cession d'immobilisations incorporelles	–	(5)
Subventions	(1)	–
Charges d'impôts de l'exercice	75	179
Revenus des entreprises mises en équivalence	(50)	(67)
Intérêts minoritaires	(21)	59
Bénéfice d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et des provisions	1.139	1.528
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances	19	(138)
Diminution/(augmentation) des stocks	(61)	(51)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes	89	105
Augmentation/(diminution) des provisions	9	(95)
Cash provenant des opérations d'exploitation	1.195	1.349
Intérêts payés	(251)	(211)
Intérêts reçus	20	33
Dividendes reçus	24	34
Impôts sur le revenu payés/reçus	(117)	(145)
Cash avant les opérations exceptionnelles	871	1.060
Éléments exceptionnels (net d'impôt)	–	(7)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	871	1.053
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Provenant de la vente d'immobilisations corporelles	59	65
Provenant de la vente d'immobilisations incorporelles	3	7
Provenant de la vente d'investissements	205	34
Remboursement des emprunts consentis	–	4
Vente de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	–	13
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(4.445)	(148)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(465)	(535)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(22)	(24)
Acquisition d'autres investissements	(65)	(43)
Remboursement des prêts octroyés	(402)	(13)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(5.132)	(640)

Tableau de flux de trésorerie consolidé (suite)

Pour l'exercice se clôturant au 31 décembre	Exprimé en millions d'euros	
	2000 IAS	2001 IAS
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Provenant de l'émission d'actions de capital	3,224	17
Provenant d'autres emprunts	5,647	421
Provenant de la vente d'actions propres	143	–
Remboursements des emprunts	(4,223)	(1,057)
Remboursement des dettes de leasing	–	(7)
Paiement des coûts de transactions	(117)	–
Dividendes payés	(80)	(106)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	4,594	(732)
Augmentation nette de la trésorerie	333	(319)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	321	663
Effet de la variation des taux de change sur les fonds en caisse	9	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	663	349

Annexes aux comptes annuels consolidés

Principes comptables	1	Créances commerciales et autres créances	19
Information sectorielle	2	Trésorerie et équivalents de trésorerie	20
Acquisitions et cessions de filiales	3	Capital et réserves	21
Autres produits d'exploitation	4	Bénéfice par action	22
Autres charges d'exploitation	5	Changement des principes comptables	23
Charges salariales et autres avantages sociaux	6	Emprunts portant intérêts	24
Produits financiers	7	Avantages du personnel	25
Charges financières	8	Provisions autres que pensions et obligations similaires	26
Impôts sur le résultat	9	Dettes commerciales et autres dettes	27
Éléments exceptionnels	10	Instruments financiers	28
Immobilisations corporelles	11	Leasing opérationnel	29
Goodwill	12	Engagements d'acquisition d'immobilisations	30
Immobilisations incorporelles (autres que le goodwill)	13	Passifs éventuels	31
Participations détenues dans des entreprises mises en équivalence	14	Parties liées	32
Placements (à long terme)	15	Événements survenant après la date de clôture	33
Créances à long terme	16	Compte de résultats par fonction	34
Impôts différés	17	Entreprises appartenant au Groupe	35
Stocks	18	Comptes abrégés non-consolidés d'Interbrew SA	36

1. PRINCIPES COMPTABLES

Interbrew S.A. est une entreprise domiciliée en Belgique. Les comptes consolidés de l'entreprise pour l'exercice comptable se terminant au 31 décembre 2001 comprennent l'entreprise et ses filiales (ensemble le Groupe) et les intérêts du Groupe dans les entreprises mises en équivalence. Le Conseil d'Administration a donné son autorisation pour la publication des comptes le 12 mars 2002.

A. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les comptes consolidés ont été préparés en concordance avec les Normes Comptables Internationales (IAS) publiées par le Conseil des Normes Comptables Internationales (IASB), et en conformité avec les interprétations publiées par le Conseil Permanent d'Interprétation de l'IASB. Les comptes consolidés ont été préparés de cette façon pour la première fois cette année. L'application des Normes Comptables Internationales (IAS) a été approuvée par la Commission Bancaire et Financière Belge le 19 décembre 2000. Les normes comptables appliquées sont en concordance, pour ce qui est d'aspects importants, avec les Directives de l'Union Européenne concernant les comptes annuels.

B. BASE DE LA PRÉSENTATION

Les comptes annuels sont présentés en euro, arrondis au million le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés, des placements détenus à des fins de transaction et des placements disponibles à être vendus, qui sont fixés à leur juste valeur. Les instruments ou dérivés de capitaux propres seront valorisés au coût historique si ces instruments de capitaux propres n'ont pas de cotation publiée sur un marché actif et si d'autres méthodes d'estimation raisonnable pour déterminer la juste valeur sont clairement inappropriées et inutilisables. Les éléments d'actif et de passif comptabilisés qui font l'objet d'une couverture, sont valorisés à leur juste valeur en tenant compte du risque couvert.

Les comptes annuels consolidés donnent la situation financière en date du 31 décembre 2001 et se rapportent à l'exercice se clôturant le 31 décembre 2001.

Ils sont présentés avant affectation du résultat de la maison-mère proposée à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

L'information comparative a été reformulée en conformité avec les normes IAS.

C. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue pour les filiales dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles il détient, par ailleurs, un contrôle de fait, de façon à obtenir des avantages de ses activités. Les comptes annuels des filiales sont inclus dans les comptes annuels consolidés depuis la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il s'achève.

Les entreprises mises en équivalence sont celles dans lesquelles le Groupe détient une influence significative sur les décisions financières et opérationnelles, sans les contrôler. Ceci est prouvé, en général, si le Groupe détient entre 20 % et 50 % des droits de vote. La méthode de la mise en équivalence est utilisée depuis la date où l'influence significative commence jusqu'à la date où elle s'achève. Lorsque la part du Groupe dans les pertes des entreprises mises en équivalence excède la valeur comptable de la participation, cette dernière est ramenée à zéro. Les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées à l'exception du montant des engagements du Groupe envers ces entreprises mises en équivalence.

Toutes les transactions, les soldes et les pertes et profits non réalisés entre entreprises du Groupe ont été éliminés.

Une liste des principales filiales et entreprises mises en équivalence du Groupe est fournie dans la note 35.

D PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Diebels GmbH & Co. KG (Allemagne) est la seule entreprise importante incluse pour la première fois dans les comptes annuels consolidés du Groupe pour la période clôturant le 31 décembre 2001.

E. MONNAIES ÉTRANGÈRES

(1) Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères avec des entreprises du Groupe sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les gains et les pertes qui résultent de ces transactions ainsi que la conversion des éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultats. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

(2) Comptes annuels des opérations à l'étranger

Les opérations du Groupe à l'étranger ne sont pas considérées comme faisant intégralement partie des opérations de l'entreprise. En conséquence les éléments d'actif et de passif des filiales étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des filiales étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays où prévaut une inflation galopante, sont convertis en euro au taux moyen de change de l'exercice (proche du taux en vigueur à la date de la transaction). Les éléments constituant le capital et les réserves sont convertis au taux de change historique. Les écarts de conversion générés par la reconversion en euro du capital et des réserves au taux de change en vigueur à la date de la clôture sont repris sous une rubrique séparée des capitaux propres, en l'occurrence les 'Ecart de conversion'.

Pour les entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays où prévaut une inflation galopante les éléments d'actifs et de passifs non monétaires, les rubriques du compte de résultats en relation avec les rubriques du bilan précitées et le capital et les réserves sont remesurés en appliquant un indice général de prix*. Ces rubriques remesurées sont utilisées pour la conversion en euro au taux de clôture. Les comptes annuels sont convertis en euro comme s'il s'agissait de la monnaie de mesure pour les filiales et les entreprises mises en équivalence exerçant leurs activités dans des pays où prévaut une inflation galopante et où la méthode d'indice général de prix n'est pas encore stabilisée et ne fournit pas de résultat fiable. Par conséquent les éléments d'actif et de passif non monétaires ainsi que les éléments du compte de résultats en relation avec les rubriques du bilan précitées sont convertis en utilisant les taux historiques afin de produire les mêmes résultats dans la monnaie de présentation comme si la transaction sous-jacente avait été réalisée dans cette même devise.

* méthode utilisée actuellement pour les activités principales des entreprises du Groupe opérant dans des pays où prévaut une inflation galopante (voir également l'annexe 23)

(3) Taux de change

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la préparation des comptes annuels:

1 EURO est égal à:
Devise

Devise		Cours de clôture		Cours moyen	
		2000	2001	2000	2001
Dollar canadien	CAD	1,396492	1,407697	1,370533	1,382694
Livre Sterling	GBP	0,624100	0,608498	0,607424	0,620496
Dollar américain	USD	0,930501	0,881298	0,923052	0,894950
Won coréen	KRW	1.177,856	1.161,440	1.034,126	1.152,074
Peso mexicain	MXN	8,911068	8,087998	8,739807	8,364351
Rouble russe	RUB	26,13695	26,49007	25,95245	25,98077
Hryvnia ukrainien	UAH	5,045943	4,669620	5,006208	4,822058
Forint hongrois	HUF	264,9708	245,1581	259,6728	257,5992
Lev bulgare	BGN	1,955799	1,955830	1,955799	1,955830
Lei roumain	ROL	24.390,24	27.855,15	19.607,84	25.703,208
Yuan chinois	CNY	7,704160	7,293946	7,648067	7,408615
Kuna croate	HRK	7,598207	7,370283	7,668947	7,492938

F. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(1) Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche entrepris dans le but d'acquérir une compréhension ou des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, grâce auxquels les résultats des recherches sont appliqués à la planification ou à la conception de la production de produits ou procédés nouveaux ou améliorés, sont activés si le produit ou le procédé est réalisable techniquement et commercialement et si le Groupe a suffisamment de ressources pour réaliser le développement. Les frais activés comprennent les coûts de matières premières, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des frais généraux. Les autres frais de développement sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les frais de développement activés sont repris au bilan à leur coût d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations (voir principes comptables N).

(2) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles, acquises par le Groupe, sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations (voir principes comptables N). Les frais relatifs au goodwill et marques générés en interne sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

(3) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures au titre d'une immobilisation incorporelle ne sont activées que si elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs concrétisés dans l'actif spécifique y relatif, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont comptabilisés en charges quand ils sont encourus.

(4) Amortissements

Les actifs immobilisés sont amortis linéairement sur une période correspondant à leur durée de vie économique utile avec un maximum de 5 ans.

G. GOODWILL

(1) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la valeur d'acquisition sur la part du Groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable de la filiale ou de l'entreprise mise en équivalence à la date d'acquisition.

Le goodwill est amorti linéairement sur une période correspondant à sa durée de vie économique utile. Le goodwill généré par l'acquisition de brasseries est généralement amorti sur une durée de 20 ans. Le goodwill généré par l'acquisition d'entreprises de distribution est généralement amorti sur une période de 5 ans. Le goodwill provenant des acquisitions de Labatt Brewing Company Ltd., Interbrew UK Ltd. (ex-Whitbread), Bass Holding Ltd./Bass Beers Worldwide Ltd. (ex-Bass) et Diebels GmbH & Co. KG sont amortis sur une période de 40 ans. Ceci est dû à l'importance stratégique de ces acquisitions pour le développement à long terme du Groupe, pour la nature et la stabilité des marchés dans lesquels ces entreprises opèrent et pour leurs positions sur ces marchés.

Le goodwill est exprimé dans la devise de la filiale à laquelle il se rapporte (à l'exception des filiales qui exercent leurs activités dans des pays où prévaut une inflation galopante). Le goodwill est converti en euro au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Le goodwill est repris au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés et des dépréciations (voir principe comptable N).

Pour les entreprises mises en équivalence la valeur comptable du goodwill est inclus dans la valeur comptable de cet investissement.

(2) Goodwill négatif

Le goodwill négatif représente l'excès de la part du Groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable sur le coût d'acquisition.

La partie du goodwill négatif est comptabilisée dans le compte de résultats au moment où les pertes et frais futurs sont encourus, dans la mesure où il se rapporte à des pertes et frais futurs prévus qui sont identifiés dans le plan d'acquisition et qui peuvent être mesurés de façon fiable, mais qui n'ont pas encore été comptabilisés. Tout goodwill négatif restant, n'excédant pas la juste valeur de l'actif non-monétaire acquis, est repris dans le compte de résultats sur base de la moyenne pondérée de la durée de vie économique utile des actifs qui sont amortissables. Le goodwill négatif en excès de la juste valeur des actifs non-monétaires est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultats.

La valeur comptable du goodwill négatif est déduit de la valeur comptable du goodwill. En ce qui concerne les investissements dans les entreprises mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill négatif est comprise dans la valeur comptable de ces investissements.

H. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(1) Actifs

Toutes les immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés et des dépréciations (voir principes comptables N). Le coût historique inclut le prix d'achat d'origine et les coûts accessoires directs (par exemple les taxes non recouvrables ou le transport). Le coût des actifs construits par l'entreprise même inclut les coûts des matériaux, les coûts salariaux directs, et une proportion appropriée des coûts généraux.

(2) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs concrétisés dans l'immobilisation corporelle. Les frais de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs de l'actif auquel ils ont trait, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

(3) Amortissements

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est disponible pour l'utilisation, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée de vie économique utile estimée de ces actifs.

Les taux utilisés sont les suivants:

Bâtiments industriels	20 ans
Matériel et outillage de fabrication:	
- Matériel de fabrication	15 ans
- Matériel de stockage et de conditionnement	7 ans
- Matériel de manutention et divers	5 ans
- "Duotanks"	7 ans
Emballages récupérables identifiables	
- Fûts	10 ans
- Bouteilles	5 ans
- Casiers	10 ans
Mobilier et matériel des points de vente	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel informatique	3 ou 5 ans
Autres immeubles	33 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'un amortissement étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie illimitée.

I. LEASING

Lorsqu'un contrat de leasing transfère au Groupe de façon substantielle les avantages et risques inhérents à la propriété d'un bien, il est considéré comme étant un leasing financier. Les leasings financiers sont portés à l'actif du bilan à la valeur présente estimée au moment de la conclusion du leasing des paiements sous-jacents, ou à la valeur de marché des biens si celle-ci est inférieure, diminuée des amortissements cumulés (voir principes comptables H) et des dépréciations (voir principes comptables N).

Tous les paiements à effectuer dans le cadre de tels contrats sont répartis entre les remboursements de la dette et une charge financière afin d'obtenir sur toute la durée du leasing un taux d'intérêt constant sur la dette ouverte. Les obligations correspondantes, hors intérêts, sont reprises en dettes financières à plus d'un an au passif du bilan. La part des paiements correspondant aux intérêts est prise en charge dans le compte de résultats sur la durée du leasing. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de leasing financier sont amorties de façon linéaire sur leur durée de vie économique utile (voir principes comptables H).

Les leasings d'actifs pour lesquels les avantages et risques inhérents à la propriété du bien sont conservés par le loueur sont considérés comme étant des leasings opérationnels. Les paiements relatifs à de tels leasings opérationnels sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsqu'il est mis fin à un contrat de leasing avant qu'il ne soit arrivé à échéance, toute indemnité payée au loueur est prise en charges dans la période au cours de laquelle il est mis fin au contrat.

J. PLACEMENTS

(1) *Placements dans des titres de capitaux propres*

Cette rubrique reprend les entreprises mises en équivalence ainsi que les participations dans les entreprises dans lesquelles le Groupe détient moins de 20 % des droits de vote. Ces investissements n'ont pas de cotation publiée sur un marché actif et leur juste valeur ne peut être mesurée de façon fiable. Ils sont dès lors comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des dépréciations. Lors de la cession d'une participation, la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable est reprise dans le compte de résultats.

(2) *Placements dans des instruments d'emprunts*

Les placements dans les instruments d'emprunts sont représentés comme étant des actifs financiers détenus à des fins de transaction ou des actifs financiers disponibles à être vendus. Ils sont repris à l'actif du bilan à leur juste valeur. Les profits et les pertes générés par une variation de juste valeur de ces instruments d'emprunts sont repris dans le compte de résultats.

La juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction et des actifs financiers disponibles à être vendus est leur cotation publiée à la date de clôture.

(3) *Autres placements*

Les autres actifs financiers du Groupe sont classifiés en tant que "disponible à être vendus" et sont repris à leur juste valeur. Les profits et les pertes générés par une variation de juste valeur de ces actifs financiers sont repris dans le compte de résultats.

K. STOCKS

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure.

Le coût des produits finis et des en-cours de fabrication reprend les matières premières, les autres matières entrant dans la fabrication, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et une affectation des frais généraux de production fixes et variables basés sur la capacité normale des installations de production. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé après déduction des coûts estimés d'achèvement et de ceux nécessaires à la réalisation de la vente.

L. CRÉANCES COMMERCIALES

Les créances commerciales sont valorisées à leurs valeurs nominales diminuées des dépréciations. A la fin de l'exercice comptable, une estimation des créances commerciales douteuses est faite sur base d'une analyse de tous les montants arriérés. Les réductions de valeurs sur créances douteuses sont pratiquées pendant l'exercice au cours duquel ces dernières sont identifiées.

M. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse et les dépôts à terme auprès des institutions financières. Dans le tableau de flux de trésorerie, les découverts bancaires sont diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

N. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

La valeur comptable des actifs du Groupe, sans tenir compte des stocks (voir principes comptables K) et sans les impôts différés (voir principes comptables T), est revue à chaque clôture de façon à déterminer s'il y a des indices de dépréciation. Dans ce cas-là, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. La valeur recouvrable des actifs immobilisés non disponibles pour utilisation et du goodwill, amorti sur une période de plus de 20 ans, est estimée à chaque clôture. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie dépasse sa valeur recouvrable. Les dépréciations sont comptabilisées dans le compte de résultats.

(1) Estimation de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances et des placements du Groupe détenus jusqu'à leur échéance est la valeur présente des flux de trésorerie futurs, escomptés au taux d'intérêt original effectif inhérent à ces actifs. Les créances à court terme ne sont pas escomptées.

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur présente des flux de trésorerie estimés futurs. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie estimés futurs sont escomptés, en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois l'intérêt de marché actuel et les risques spécifiques liés à l'actif. Pour les actifs qui eux-mêmes ne génèrent pas de flux de trésorerie, le montant recouvrable est déterminé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

(2) Reprise de la dépréciation

Une dépréciation relative à des créances ou placements détenus jusqu'à leur échéance est reprise si l'augmentation subséquente de la valeur recouvrable peut être mise objectivement en relation avec un événement se passant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une dépréciation relative à un goodwill est seulement reprise si la dépréciation était due à un événement externe spécifique de nature exceptionnelle, qui ne devrait pas se reproduire, et si l'augmentation de la valeur recouvrable est clairement liée à l'annulation des effets de cet événement spécifique.

Une dépréciation est reprise pour les autres éléments de l'actif s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer le montant recouvrable.

Une dépréciation d'actifs ne peut être renversée que si la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée pour cet actif.

O. CAPITAL

(1) Achat d'actions propres

Quand des actions propres (faisant partie du capital et des réserves) sont rachetées, le montant payé, incluant les coûts leur étant attribuables directement, est comptabilisé comme un changement dans le capital. Les actions propres acquises sont comptabilisées sous la rubrique "capital et réserves".

(2) Dividendes

Les dividendes sont reconnus comme une obligation dans la période où ils sont déclarés.

P. PROVISIONS

Des provisions sont constituées quand le Groupe a une obligation juridique ou une obligation implicite résultant d'événements survenus dans le passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque l'ampleur de ces obligations peut être estimée de manière fiable. Lorsque l'impact est significatif, des provisions doivent être établies pour les flux de trésoreries estimés futurs, escomptés en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois l'intérêt de marché actuel et les risques spécifiques liés au passif.

(1) Restructuration

Des provisions de restructuration sont constituées lorsque le Groupe a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque la restructuration a été entamée ou a été annoncée publiquement. Les coûts qui sont liées aux activités normales poursuivies du Groupe ne sont pas provisionnés.

(2) Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est constituée quand les avantages économiques attendus d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables pour satisfaire les obligations liées au contrat.

Q. AVANTAGES DU PERSONNEL*(1) Obligations en matière de pension*

Le Groupe met en œuvre à travers le monde des plans de pension de type “but à atteindre” et de type “cotisations définies”. Les actifs de ces plans sont en général détenus par des institutions séparées. Ces plans de pension sont généralement financés par des contributions des entreprises concernées et par ses membres du personnel. Ces contributions sont déterminées sur base des recommandations d'actuaire indépendants qualifiés.

En ce qui concerne les plans de type “buts à atteindre”, les coûts des pensions sont estimés en utilisant la méthode “projected unit credit”. Suivant cette méthode, le coût des pensions est pris en charge dans le compte de résultats de façon à répartir le coût de manière régulière au cours de la carrière résiduelle des travailleurs participant au plan, et ce sur base des conseils d'actuaire qualifiés qui effectuent une évaluation annuelle des plans. Les obligations relatives aux pensions sont mesurées en tenant compte de la valeur présente des dépenses futures estimées, calculée en utilisant des taux d'intérêts correspondant à ceux applicables aux obligations d'entreprise de première qualité d'une durée similaire à celle des obligations en matière de pension, après déduction de la juste valeur des actifs du fonds. Les pertes et profits actuariels excédant un corridor de 10 % du fonds ou de la juste valeur des actifs du plans ou de la valeur présente des obligations desdits plans si elle est plus élevée, sont reconnus dans le compte de résultats sur la carrière résiduelle des travailleurs participant au plan.

Si l'estimation aboutit à un bénéfice pour le Groupe, l'élément de l'actif comptabilisé sera limité au total net des pertes actuarielles non-reconnues des coûts des services passés et de la valeur présente de tous les remboursements futurs du plan ou des réductions des contributions futures.

Les obligations du Groupe concernant les contributions aux plans de pension de type “cotisations définies” sont prises en charges au compte de résultats quand elles sont subies.

(2) Autres avantages postérieurs à la pension

Certaines entreprises du Groupe ont concédé à leurs travailleurs pensionnés des avantages liés aux soins de santé. L'octroi de tels avantages est en général conditionné au fait que les travailleurs restent au service du groupe jusqu'à l'âge de leur pension. Les charges attendues de ces avantages sont provisionnées au cours de la carrière active des travailleurs en appliquant des méthodes comptables similaires à celles mises en œuvre pour les plans de pensions de type “but à atteindre”. Le calcul de ces obligations est réalisé par des actuaire indépendants qualifiés.

(3) Rémunération en actions ou liée aux actions

Différents programmes de “stock option” permettent aux employés du Groupe, aux cadres supérieurs et aux membres du Conseil d'Administration, d'acquérir des actions de l'entreprise. Le prix d'exercice des options est égal à la valeur boursière des actions sous-jacentes à la date de l'octroi des options. Aucune charge de compensation et aucune obligation ne sont comptabilisées. Au moment où l'option est exercée, le capital et les réserves sont augmentés à concurrence des montants reçus.

(4) Bonus

Les bonus octroyés aux cadres supérieurs sont basés sur des objectifs concernant des indicateurs financiers clés. Le montant estimé des primes est reconnu comme charge basée sur une estimation à la clôture du bilan.

R. EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

Les emprunts portant intérêts sont valorisés à leur coût initial, diminués des coûts de transaction attribuables. Ensuite, ils sont valorisés à leur «coût amorti», toute différence entre le coût et la valeur de remboursement étant reprise dans le compte de résultats pendant l'année d'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

S. DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES

Les dettes commerciales et les autres dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

T. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat de l'exercice consiste en l'impôt courant et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés dans le compte de résultats sauf s'ils concernent des éléments qui ont directement été comptabilisés dans la rubrique "capital et réserves"; dans ce cas, les impôts sont également comptabilisés directement dans cette dernière rubrique.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés ou à payer relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé selon la méthode dite "liability method" sur toutes les différences temporaires existant entre la base fiscale et la valeur comptable. Ceci est valable pour les postes d'actifs aussi bien que pour les postes du passif. Les taux d'imposition en vigueur à la date de la clôture sont utilisés pour le calcul des impôts différés.

En vertu de cette méthode, le Groupe doit, dans le cas d'un regroupement d'entreprises, établir des provisions pour impôts différés pour la différence entre la juste valeur de l'actif net acquis et sa base fiscale.

Les différences temporaires suivantes ne sont pas provisionnées : goodwill non déductible fiscalement, la comptabilisation initiale des éléments d'actif et de passif qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences concernant les participations dans des filiales tant qu'il n'est pas probable qu'elles seront extournées dans un futur prévisible.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que s'il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible permettant de compenser cet actif d'impôt différé. L'actif d'impôt différé sera réduit s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal y relatif sera réalisé.

U. PRODUITS

(1) *Marchandises vendues et services rendus*

Les produits liés à la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés de façon substantielle à l'acheteur et qu'aucune incertitude ne subsiste quant au recouvrement des montants dus, aux charges relatives à la transaction et au retour éventuel des marchandises.

(2) *Produits de location*

Les produits de location sont comptabilisés dans le compte de résultats linéairement pendant la durée de la location.

(3) *Produits financiers (Intérêts, redevances et dividendes)*

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les dividendes, les redevances, les produits de conversion de monnaies étrangères et les produits concernant les instruments de couverture comptabilisés dans le compte de résultats (voir principe comptable W).

Les intérêts, redevances et dividendes provenant de l'utilisation des ressources de l'entreprise par des tiers sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques liés à la transaction vont revenir à l'entreprise et lorsque les revenus peuvent être estimés de façon fiable. Les produits d'intérêts sont enregistrés lorsqu'ils sont acquis (compte tenu du temps écoulé et en tenant compte du rendement effectif de l'actif) sauf s'il existe un doute quant à l'encaissement. Les revenus des redevances sont enregistrés sur base d'un prorata qui tient compte des clauses de la convention. Les dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultats à la date où les dividendes sont déclarés.

(4) Subventions

Les subventions sont comptabilisées initialement dans le bilan comme produits à reporter s'il y a une assurance raisonnable qu'elles seront perçues et que les conditions liées à la subvention seront remplies. Les subventions qui compensent les frais encourus par le Groupe sont enregistrées comme produit dans le compte de résultats sur base systématique dans la période au cours de laquelle les frais correspondants sont encourus. Les subventions qui compensent le Groupe pour les frais d'éléments d'actif sont reprises dans le compte de résultats en tant que produit sur base systématique de la durée de vie économique utile de l'élément d'actif.

V. CHARGES*(1) Charges financières*

Les charges financières comprennent les intérêts dus sur les emprunts, les pertes de change de monnaies étrangères et les pertes émanant des instruments de couverture qui sont repris dans le compte de résultats (voir principe comptable W).

Tous les intérêts et les autres coûts encourus liés aux emprunts sont passés en résultat en tant que charges financières. Les frais d'intérêts relatifs aux paiements de leasing financier sont reconnus dans le compte de résultats en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif.

(2) Les frais de recherche et de développement, frais de publicité et de promotion et coûts de développement de systèmes informatiques

Les frais de recherche, de publicité et de promotion sont pris en résultat dans l'exercice au cours duquel ils ont été encourus. Les frais de développement et de développement de systèmes informatiques sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus s'ils ne satisfont pas aux critères d'immobilisations incorporelles (voir principes comptables F).

W. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement afin de réduire les risques liés aux fluctuations défavorables des taux d'intérêts, des taux de change, des prix des matières premières et d'autres risques de marché. Les règles adoptées par le Groupe interdisent l'utilisation de tels instruments à des fins spéculatives. Le Groupe ne détient ni émet d'instruments financiers à des fins de transaction.

Les instruments financiers dérivés sont valorisés initialement à leur valeur historique. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. La comptabilisation de pertes ou bénéfices non-réalisés dépend de la nature des éléments couverts.

La juste valeur des "interest rate swaps" est la valeur estimée que le Groupe recevrait ou paierait en exerçant le swap à la date de clôture, en tenant compte des taux d'intérêts actuels et de la solvabilité de la contrepartie du swap. La juste valeur d'un "forward exchange contract" est la valeur cotée en bourse à la date de clôture, donc la valeur présente du prix "forward" coté.

(1) Cash flow hedges

Si un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de flux de trésorerie d'une obligation reconnue, d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue du Groupe, la partie efficace du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement dans le capital et les réserves. Si l'engagement ferme ou la transaction prévue dans le futur mène à la comptabilisation d'un élément d'actif ou de passif, les pertes ou les profits cumulés sont extraits de la rubrique "Capital et réserves" et sont repris dans l'évaluation initiale de la valeur de l'élément d'actif ou de passif. Dans l'autre cas, les profits ou les pertes cumulés sont extraits de la rubrique "Capital et réserves" et comptabilisés dans le compte de résultats en même temps que la transaction couverte. La partie inefficace de la perte ou du profit réalisée sur l'instrument financier est reprise dans le compte de résultats. Les pertes et les profits provenant de la valeur temporaire de l'instrument financier dérivé sont repris dans le compte de résultats.

Si un instrument de couverture ou une relation de couverture est arrivé à échéance mais que la transaction couverte doit encore avoir lieu, le profit ou la perte cumulatif non réalisé à ce moment reste dans la rubrique "Capital et réserves" et est comptabilisé suivant le principe ci-dessus quand la transaction a lieu.

Si on s'attend à ce que la transaction couverte ne se produise pas, le profit ou la perte cumulatif non réalisé comptabilisé dans la rubrique "Capital et réserves" est repris immédiatement dans le compte de résultats.

(2) Couverture d'éléments d'actif et de passif

Pour tout instrument financier dérivé couvrant l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette comptabilisées, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture est comptabilisé dans le compte de résultats. La valeur de l'élément couvert est également valorisée à la juste valeur attribuable au risque couvert. La perte ou le profit y étant relatif est comptabilisé dans le compte de résultats.

Les justes valeurs des éléments couverts, relatives au risque couvert, sont les valeurs comptables à la date de clôture converties en euro au taux de change en vigueur à la date de clôture.

(3) Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère

Si une dette en monnaie étrangère couvre un investissement dans une entité étrangère, les écarts de conversion dus à la conversion de la dette en euro, seront comptabilisés directement en "Écarts de conversion" sous la rubrique "Capital et réserves".

Si un instrument financier dérivé couvre un investissement net dans des opérations étrangères, la partie efficace du bénéfice ou de la perte sur l'instrument financier sera comptabilisée directement en "Écarts de conversion" sous la rubrique "Capital et réserve", la partie inefficace étant comptabilisée dans le compte de résultats.

X. INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture des produits ou des services dans un environnement économique particulier (secteur géographique), qui est exposée à un profil de risques et à une rentabilité différente de ceux d'autres secteurs. Le Groupe est producteur d'un seul produit, les produits et les services rendus autres que la bière représente moins de 10 % (pourcentage pour 2001: 7,2 %) des activités du groupe. Ceci explique le choix de secteurs géographiques pour le reporting. Une segmentation entre les différentes bières produites n'est pas souhaitable car elle ne fait pas partie de l'information financière interne. En outre, cette segmentation n'est pas réalisable, en particulier puisque les mêmes installations sont utilisées pour la production de différents types de bières et puisque la différenciation de marques entre "premium", "bières spéciales" et "bière standard" diffère d'un marché à un autre pour la même marque.

Y. CESSION D'ACTIVITÉS

Une cession d'activités est une composante dont le Groupe se sépare ou arrête l'exploitation (agissant en vertu d'un plan déterminé), et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

2. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée en tenant compte des secteurs géographiques du Groupe, basés sur la localisation des clients. Les montants rapportés pour les entreprises de holding comprennent des clients se situant dans des pays où l'Entreprise n'a pas de plate-forme industrielle. Les prix appliqués entre les secteurs sont déterminés selon le principe "at arm's length".

Les résultats et les éléments d'actif et de passif des secteurs comprennent des éléments attribuables à un secteur, soit directement, soit sur une base raisonnable.

Les investissements sectoriels correspondent au total des coûts encourus pendant la période pour acquérir des éléments d'actif supposé être utilisé sur plus d'un exercice.

	Europe de l'Ouest		L'Amérique du Nord		Exprimé en millions d'euros				Sociétés holding		Consolidé	
	2000	2001	2000	2001	Marchés émergents		Bass		2000	2001	2000	2001
Chiffre d'affaires net	2.131	2.505	1.689	1.830	1.142	1.311	695	1.541	–	116	5.657	7.303
EBITDA (*)	381	412	407	429	281	338	117	340	(30)	14	1.156	1.533
Bénéfice (perte) d'exploitation	209	224	274	313	107	162	51	176	(108)	9	533	884
Produits (charges) financiers nets											(258)	(176)
Résultat des entreprises mises en équivalence											50	67
Impôts sur le résultat											(75)	(179)
Intérêts minoritaires											21	(59)
Éléments exceptionnels											(1.235)	161
Bénéfice (perte) net de l'exercice											(964)	698
Actifs sectoriels	2.408	2.593	1.896	1.926	2.228	2.378	2.997	3.271	946	904	10.475	11.072
Investissements dans les entreprises mises en équivalence											679	784
Éliminations inter-sectorielles											(280)	(321)
Actifs non alloués											356	366
Total de l'actif											11.230	11.901
Passifs sectoriels	1.308	1.466	595	613	508	550	553	652	181	308	3.145	3.589
Éliminations inter-sectorielles											(257)	(317)
Passifs non alloués											8.342	8.629
Total du passif											11.230	11.901
Dépenses brutes en investissements	113	159	105	87	198	203	61	108	10	2	487	559
Dépréciations	–	–	–	–	71	–	1.235	–	–	–	1.306	–
Reprise de dépréciations	–	–	–	–	–	–	–	360	–	–	–	360
Amortissements des immobilisations corporelles	148	171	96	87	160	166	47	125	–	1	451	550
Amortissements des immobilisations incorporelles	24	22	38	31	14	10	19	23	5	14	100	100

(*) EBITDA est défini comme étant le bénéfice (perte) d'exploitation avant dépréciations et amortissements sur les immobilisations corporelles et incorporelles, produits (charges) financiers nets et impôts sur le résultat et ne tient pas compte du bénéfice inter-sectoriel

3. ACQUISITIONS ET CESSIONS DE FILIALES

	Exprimé en millions d'euros		
	2000 Acquisition	2001 Acquisition	Cession
Immobilisations corporelles	1.292	60	(18)
Immobilisations incorporelles autre que le goodwill	10	49	-
Emprunts portant intérêts (à long terme)	-	1	-
Investissements dans les entreprises mises en équivalence	23	-	-
Placements (à long terme)	3	-	-
Impôts différés actifs	7	-	-
Avantages du personnel	240	-	-
Créances (à long terme)	342	26	-
Stock (à court terme)	186	6	(2)
Impôt sur le revenu	0	1	-
Créances commerciales et autres	901	18	(2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	95	10	-
Subventions	(4)	-	-
Intérêts minoritaires	(4)	(22)	3
Emprunts portant intérêts (à long terme)	(21)	(3)	-
Avantages du personnel	(3)	(11)	-
Provisions (à court terme)	(8)	-	-
Passif d'impôts différés	(133)	(1)	-
Emprunts portant intérêts (à court terme)	(3)	(1)	2
Impôt sur le résultat	-	(1)	-
Dettes commerciales et autres	(1.002)	(36)	2
Actifs et passifs nets identifiables	1.921	96	(15)
Goodwill sur les acquisitions	2.619	33	5
Goodwill sur l'augmentation des participations	-	19	-
Diminution des intérêts minoritaires	-	10	-
Contreparties payées/(reçues), en cash	4.540	158	(13)
Cash (acquis)/payé	(95)	(10)	-
Cash outflow/(inflow) net	4.445	148	(13)

Le 28 août 2001 Interbrew a acquis 79,98 % de la brasserie Diebels en Allemagne pour un montant de 108 millions d'euros (incluant l'ajustement de prix ultérieur). L'acquisition a été comptabilisée sur base de la méthode du prix d'achat. Durant les quatre mois précédant le 31 décembre 2001, la filiale a contribué au bénéfice net consolidé de l'année pour un montant net de 2,1 millions d'euros. D'autres acquisitions se rapportent à des actions additionnelles achetées à des actionnaires minoritaires en Europe Centrale et au Luxembourg et se rapportent également à des investissements qui ont pour but l'acquisition de petites entreprises de distribution en France et en Belgique.

Les investissements fait en 2000 se rapportent en premier lieu à l'acquisition de Whitbread (UK) le 25 mai 2000 pour un montant de 649 millions d'euros, en second lieu à l'acquisition de Bass (UK) le 24 août 2000 pour un montant de 3.841 millions d'euros et en dernier lieu à l'acquisition de Rogan (Ukraine) le 1 décembre 2000 pour un montant de 46 millions d'euros. Les 4 millions d'euros restant se rapportent principalement à l'acquisition d'entreprises de distribution en Belgique. Toutes ces acquisitions ont été comptabilisées sur base de la méthode d'achat.

4. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Reprise de provisions non utilisées	42	48
Plus-values sur la cession d'immobilisations corporelles	9	18
Produits de location	80	74
Autres produits d'exploitation	106	75
	237	215

La diminution des autres produits d'exploitation par rapport à l'exercice 2000, est principalement due à la vente de matériel et de déchets (28 millions d'euros en 2000), qui était présentée en 2001 comme une réduction des coûts des ventes (matières premières et auxiliaires).

5. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Charges de location	54	47
Moins-values sur la cession d'immobilisations corporelles	12	32
Dotations aux autres provisions	49	95
Autres charge d'exploitation	91	41
	206	215
Frais de recherche et de développement encourus	10	10

6. CHARGES SALARIALES ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Salaires et appointements	776	957
Cotisations obligatoires à la sécurité sociale	127	175
Autres frais salariaux	69	96
Contributions aux plans de pension de type 'cotisations définies'	7	6
Augmentation de la dette pour des plans de pension de type 'buts à atteindre'	31	44
Mouvement des actifs pour des plans de pension de type 'buts à atteindre'	–	(14)
	1.010	1.264
Nombre d'équivalents à temps plein	36.463	37.617

L'augmentation de 254 millions d'euros en 2001 des coûts salariaux totaux, en comparaison avec 2000, est essentiellement due à l'évolution du périmètre du Groupe. Les charges du personnel de Interbrew UK ne sont reprises que pour 7 mois en 2000 et les charges de Bass pour 4 mois, tandis que les charges de 2001 sont reprises pour une année entière.

7. PRODUITS FINANCIERS

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Produits d'intérêts	29	38
Dividendes perçus-entreprises non consolidées	6	5
Produits de change	130	88
Produits sur la vente d'investissements financiers	25	–
Réévaluation d'instruments dérivés à leur juste valeur	–	39
Bénéfices dus à l'inflation galopante	8	2
Autres	–	9
	198	181

8. CHARGES FINANCIÈRES

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Charges d'intérêts	(267)	(218)
Pertes de change	(143)	(85)
Réévaluation d'instruments dérivés à leur juste valeur	–	(32)
Frais bancaires	(38)	(11)
Charges d'instruments financiers	(1)	(11)
Autres	(7)	–
	(456)	(357)

L'impact de l'introduction de IAS 39, en tenant compte des impôts, est de 7 millions d'euros ; c'est-à-dire 39 millions d'euros de produits financiers et 32 millions d'euros de charges financières (réévaluation d'instruments financiers à leur juste valeur). Dans la présentation de 2002 des comptes annuels par fonction, seuls les produits (charges) financiers nets et l'effet net d'IAS 39 apparaîtront.

9. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Pris en compte dans le compte de résultats		
<i>Charges d'impôt</i>		
Exercice en cours	140	150
Sous/(sur) provision des exercices précédents	7	9
Charges d'impôts courants de l'exercice	147	159
<i>Charges (produits) d'impôts différés</i>		
Création et reprise de différences temporaires	(10)	34
Impôt différé calculé sur les pertes des exercices précédents: comptabilisation/utilisation	(16)	(5)
Impôt différé calculé sur les pertes de l'exercice	(46)	(9)
	(72)	20
Total de la charge d'impôt dans le compte de résultats	75	179
Réconciliation du taux d'imposition effectif		
Bénéfice avant impôts	325	775
Moins la part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(50)	(67)
Bénéfice avant impôt des entreprises du groupe consolidées	275	708
Ajustements de la base taxable		
Amortissements du goodwill et des immobilisations incorporelles non déductibles	76	77
Différences de change cumulatives sur le rendement du capital investi	3	–
Plus-value sur la vente d'investissements non taxable	(14)	–
Charges non déductibles fiscalement	38	67
Dividendes non taxables résultant d'investissements dans des entreprises ne faisant pas partie du Groupe	(1)	(8)
Produits financiers et autres non taxables	(48)	(28)
	329	816
Total pondéré des taux d'imposition du groupe	34,55 %	34,56 %
Impôts au taux moyen	114	282
Ajustements des charges d'impôts		
Utilisation/(comptabilisation) d'actif d'impôts différés non comptabilisés précédemment	12	(17)
Sur/(sous) provisionné durant les exercices précédents	(9)	9
Crédits d'impôts	(1)	–
Crédit d'impôt émanant de statuts fiscaux spéciaux	(57)	(95)
Changement des taux d'imposition	–	(12)
Autres ajustements d'impôt, principalement les précomptes	16	12
	75	179
<i>Taux d'imposition effectif de l'exercice</i>	<i>27,27 %</i>	<i>25,28 %</i>

Le taux d'imposition moyen pondéré du Groupe est la résultante du taux d'imposition appliqué par chaque pays, calculé sur le bénéfice avant impôt et avant éléments exceptionnels de chaque entité du Groupe et en divisant le taux d'imposition ainsi obtenu par le bénéfice total du Groupe avant impôts et avant éléments exceptionnels.

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
CHARGES (PRODUITS) D'IMPÔTS DIFFÉRÉS COMPTABILISÉ DIRECTEMENT DANS LA RUBRIQUE "CAPITAL ET RÉSERVES"		
Liés à des transactions déductibles de l'offre publique initiale attribuées directement à la rubrique "capital et et réserves"	(47)	–
Impact de la première application d'IAS en tant que premier principe de comptabilité	34	–
Changement des principes comptables	–	(14)
	(13)	(14)

Les produits de l'offre publique d'achat d'Interbrew de décembre 2000 ont été attribués directement au capital. Les coûts de transaction relatifs et leur impact fiscal respectif de 47 millions d'euros ont également été attribués directement au capital.

Suite à la première application de IAS, le solde d'ouverture des bénéfices reportés à augmenté de 80 millions d'euros (ce montant n'inclut pas les impôts différés de 34 millions d'euros). Le montant de 80 millions d'euros, précité, n'englobe ni la correction supplémentaire de 90 millions d'euros concernant les dividendes déclarés en 2001, ayant été rajoutée à la rubrique "Capital et réserves" puisque ce montant a déjà été déduit dans les comptes annuels belges locaux, ni la plus-value sur la vente d'actions propres, ni les charges de l'offre publique initiale comptabilisés directement sous la rubrique "capital et réserves".

10. ELÉMENTS EXCEPTIONNELS

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Produits exceptionnels avant impôt	–	360
Charges exceptionnelles avant impôt	(1.235)	(215)
Crédit d'impôts	–	16
	(1.235)	161

Les charges exceptionnelles en 2000 proviennent de la dépréciation du goodwill de Bass, suite à la décision de janvier 2001 de l'OFT.

La décision du ministre du commerce britannique prise le 19 septembre 2001, permettant au groupe Interbrew de garder une partie de l'activité de Bass, a été qualifiée en tant qu'événement extérieur (IAS 36§109), ce qui implique la reprise de la partie appropriée de la dépréciation, comptabilisé en 2000. En conséquence, 360 millions d'euros ont été extournés en 2001 de façon à refléter le résultat final de la cession des actifs à vendre pour être en accord avec cette décision. De plus les frais liés à la scission des activités existants, les frais et les honoraires liés à la vente de Carling Brewers et les provisions (de 199 millions d'euros) liées à cette vente, avant impôt, ont été repris au compte de résultats de 2001.

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Exprimé en millions d'euros				Total
	Terrains et constructions	Installations et Equipement	Mobilier et agencements	En Construction	
Coût d'acquisition					
Solde au terme de l'exercice précédent	1.716	4.122	1.441	110	7.389
Changements des règles d'évaluation	–	91	–	–	91
Solde après retraitements	1.716	4.213	1.441	110	7.480
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	22	52	23	1	98
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	23	31	27	1	82
Autres acquisitions	33	263	182	57	535
Transfert d'une rubrique d'actif à une autre	5	(20)	40	(56)	(31)
Ventes dues à des transactions d'activité	(8)	(12)	(1)	(1)	(22)
Cessions	(36)	(62)	(51)	–	(149)
Autres mutations	2	(11)	(3)	1	(11)
Solde au terme de l'exercice	1.757	4.454	1.658	113	7.982
Amortissement et dépréciations					
Solde au terme de l'exercice précédent	(471)	(2.233)	(960)	–	(3.664)
Changements des règles d'évaluation	–	–	–	–	–
Solde après retraitements	(471)	(2.233)	(960)	–	(3.664)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(4)	(26)	(15)	–	(45)
Acquisitions par voie de regroupement d'activités	(1)	(1)	(20)	–	(22)
Charges d'ammortissement de l'exercice	(61)	(329)	(160)	–	(550)
Ventes dues à des transactions d'activités	1	2	–	–	3
Transfert d'une rubrique d'actif à une autre	2	36	(18)	–	20
Cessions	8	30	28	–	66
Autres mutations	1	9	–	–	10
Solde au terme de l'exercice	(525)	(2.512)	(1.145)	–	(4.182)
Valeur comptable nette					
Au 1er Janvier 2001	1.245	1.889	481	110	3.725
Au 31 décembre 2001	1.232	1.942	513	113	3.800

Elements d'actif en leasing

Le Groupe possède des terrains et des constructions et également des équipements en leasing. Ces contrats sont des leasings financiers. A la fin de chaque leasing, le Groupe a une option lui permettant l'achat de l'équipement à un prix intéressant. La valeur comptable des terrains et constructions et des usines et des équipements sous contrat de leasing atteignaient respectivement 15,4 millions d'euros et 12,7 millions d'euros au 31 décembre 2001.

12. GOODWILL

Exprimé en millions d'euros

Charges

Solde au terme de l'exercice précédent	4.196
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	66
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	58
Ajustements provenant de l'identification ou de changements de valeur d'actifs et de passifs identifiables après la date de clôture	19
Cessions	5
Autres	2
Solde au terme de l'exercice	4.346

Amortissements et dépréciations

Solde au terme de l'exercice précédent	(1.458)
Charges d'amortissement de l'exercice	(80)
Dépréciations de l'exercice	–
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(23)
Reprise de dépréciations	360
Cessions	–
Solde au terme de l'exercice	(1.201)

Valeur comptable nette

Au 1er janvier 2001	2.738
Au 31 décembre 2001	3.145

Durant l'année le Groupe a acquis Diebels en Allemagne (participation de 79,86 %). Diebels est consolidé par intégration globale depuis le premier septembre 2001.

Une dépréciation de 360 millions d'euros concernant la participation de Bass à été reprise, mentionnée dans l'annexe 10.

13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (autres que le goodwill)

	Brevets et Licences	Exprimé en millions d'euros Frais de Développement	Total
Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	196	4	200
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	2	–	2
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	56	–	56
Acquisitions	24	–	24
Cessions	(26)	–	(26)
Transfert vers d'autres catégories	2	–	2
Autres mutations	2	–	2
Au terme de l'exercice	256	4	260
Amortissements et dépréciations			
Au terme de l'exercice précédent	(139)	(4)	(143)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(1)	–	(1)
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	(7)	–	(7)
Charge d'amortissement de l'exercice	(20)	–	(20)
Cessions	24	–	24
Transferts vers d'autres catégories	2	–	2
Autres mutations	(1)	–	(1)
Au terme de l'exercice	(142)	(4)	(146)
Valeur comptable nette			
Au 1er janvier 2001	57	–	57
Au 31 décembre 2001	114	–	114

14. INVESTISSEMENTS DANS DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

Le Groupe détient les participations importantes suivantes dans des entreprises mises en équivalence:

	Pays	Intérêts du Groupe
Femsa Cerveza	Mexique	30 %
Femsa Logistica	Mexique	30 %
Grolsch UK Limited	Royaume Uni	49 %
Tradeteam Limited	Royaume Uni	49 %

15. PLACEMENTS

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Placements à long terme		
Investissements de capitaux propres disponibles à être vendus	166	194
Investissements de capitaux propres détenus jusqu'à échéance	2	2
	168	196
Placements à court terme		
Instruments d'emprunts détenus jusqu'à échéance	29	–
	29	–

Suite à l'adoption de la norme comptable internationale (IAS) 39 (voir note 28), le Groupe comptabilise les placements détenus à être vendus, à leur juste valeur. L'ajustement à la juste valeur de ces placements au premier janvier 2001 a été comptabilisé sous la rubrique "capital et réserves".

16. CRÉANCES À LONG TERME

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Créances commerciales à long terme	3	3
Garanties	26	24
Autres créances à long terme	397	378
	426	405

L'option permettant l'achat en 2006 de 5 % de participations additionnelles dans notre filiale coréenne, Oriental Breweries, est comptabilisée sous la rubrique «Autres créances à long terme», pour un montant de 30 millions d'euros.

Doosan Corporation a transféré tous ses droits, titres, intérêts et bénéfices liés à une participation d'environ 45 % dans Oriental Breweries, à Hops Coöperative U.A., une coopérative incorporée aux Pays-Bas.

Interbrew NV a vendu une option "put" européenne a Merrill Lynch International et ce dernier a vendu une option "call" américaine concernant les actions de Hops à Interbrew N.V. Le "put" sera exercé automatiquement le 2 janvier 2004 à un prix d'exercice de 612 millions d'euros. L'option américaine peut être exercée à n'importe quel moment à partir de 3 mois après le 26 juin 2001 jusqu'au 2 janvier 2006, sauf le 2 janvier 2004 et les 8 jours précédant cette date. Sont prix d'exercice est de 642 millions d'euros.

Conformément aux IAS, cette option est considérée comme un instrument dérivé. Néanmoins l'option est comptabilisée à son coût d'achat car il n'y a pas de prix disponible sur un marché coté actif et car les autres méthodes utilisées pour l'estimation de la juste valeur dépendent de l'application de critères de benchmark et de multiplicateurs qui peuvent rendre le changement de valeur tellement significatif, que leur utilité pour des buts comptables soit remise en question.

17. IMPÔTS DIFFÉRÉS

	Actifs		Passifs		Net	
	2000	2001	2000	2001	2000	2001
IMPÔTS DIFFÉRÉS PRIS EN COMPTE						
Immobilisations corporelles	34	52	257	244	223	192
Immobilisations incorporelles	20	3	15	27	(5)	24
Autres placements	4	–	15	45	11	45
Stocks	2	2	9	9	7	7
Emprunts portant intérêts	1	1	–	6	(1)	5
Avantages du personnel	81	107	69	91	(12)	(16)
Subventions	–	–	2	1	2	1
Provisions	70	39	1	6	(69)	(33)
Autres éléments	6	12	27	6	21	(6)
Valeur fiscale des pertes reportées utilisées	79	92	–	–	(79)	(92)
Base fiscale des actifs/des passifs	297	308	395	435	98	127
Compensation fiscale	(152)	(159)	(152)	(159)	–	–
Base fiscale nette des actifs/des passifs	145	149	243	276	98	127

Exprimé en millions d'euros
2000 2001

DIFFÉRENCES TEMPORAIRES POUR LESQUELLES AUCUN IMPÔT DIFFÉRÉ N'A ÉTÉ RECONNU

Investissements dans nos filiales (taxable)	193	226
Report des pertes fiscales et des crédits d'impôts non utilisés et autres éléments	198	145

Les pertes fiscales expirent à partir de 2005. Les différences temporaires déductibles n'expirent pas sous la législation fiscale actuelle. Des actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés pour les éléments ci-dessus car il n'est pas probable qu'un bénéfice futur imposable sera disponible de façon à ce que les filiales puissent bénéficier de ces avantages.

18. STOCKS

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Acomptes versés	2	21
Matières premières et auxiliaires	239	281
Encours de fabrication	77	72
Produits finis	96	97
Marchandises	75	85
	489	556
Autres stocks que les encours de fabrication		
Stock comptabilisé à la valeur nette de réalisation	–	1
Valeur comptable des stocks sujets à des garanties en faveur des créanciers	–	6

19. CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Créances commerciales	1.314	1.502
Intérêts à recevoir	2	8
Impôts à récupérer (à l'exception de l'impôt sur le résultat)	11	57
Instruments financiers dérivés avec une juste valeur positive	–	27
Autres créances	364	350
	1.691	1.944

20. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Dépôts en banque à court terme	369	90
Compte courant	416	307
Cash	–	4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	785	401
Découverts bancaires	(122)	(52)
Trésorerie et équivalents de trésorerie repris dans le tableau de flux de trésorerie	663	349

21. CAPITAL ET RÉSERVES

	Capital souscrit	Primes d'émission	Ecarts de conversion	Exprimé en millions d'euros		Résultats à reporter	Total
				Réserve pour opérations de couverture	Réserve pour actions propres		
RÉCONCILIATION DES MOUVEMENTS DU CAPITAL ET DES RÉSERVES							
Au 1er janvier 2000	252	48	248	–	–	1.046	1.594
Retraitements résultant de la première application d' IAS	–	–	67	–	–	67	134
Pertes et profits pris en compte pour l'exercice	–	–	137	–	–	(964)	(827)
Actions émises	77	3.147	–	–	–	–	3.224
Dividendes payés aux actionnaires	–	–	–	–	–	(59)	(59)
Au 31 décembre 2000	329	3.195	452	–	–	90	4.066
Au 1er janvier 2001	329	3.195	452	–	–	90	4.066
Ajustements résultant des changements des normes comptables	–	–	(20)	–	–	60	40
Ajustements résultant de l'adoption de la norme IAS 39							
Impact sur la balance d'ouverture	–	–	–	–	–	(5)	(5)
CTA	–	–	(3)	–	–	–	(3)
Compte de résultats	–	–	–	–	–	5	5
Comptabilisé en passant par les réserves (partie effective du cash flow hedge)	–	–	–	(8)	–	–	(8)
Pertes et profits pris en compte pour la période	–	–	104	–	–	693	797
Pertes et profits pris en compte pour l'exercice	–	–	–	–	–	(1)	(1)
Actions émises	3	14	–	–	–	–	17
Dividendes payés aux actionnaires	–	–	–	–	–	(90)	(90)
Au 31 décembre 2001	332	3.209	533	(8)	–	752	4.818

En milliers d'actions
2000 2001

CAPITAL ET PRIMES D'EMISSION

Emises au 1er janvier	163.560	427.404
Emises pour cash	1.358	3.466
Fractionnement d'actions	164.918	–
Offre publique initiale	88.200	–
Greenshoe	8.913	–
Actions détenues par le personnel	455	256
Emises au 31 décembre et libérées entièrement	427.404	431.126

Le capital autorisé est constitué de 643.896.104 actions ordinaires. Les actions n'ont pas de mention de valeur. Une réduction de 20 % sur chaque lot de 5 actions acquises a été accordée sur les actions acquises par les employés (plan de 2000). Une réduction de 33,33 % leur a également été accordée pour chaque lot de 15 actions acquises et une réduction de 20 % sur chaque lot de 5 actions acquises dépassant un nombre de 30 actions (plan 2001). Le prix d'émission est déterminé sur base

du prix de l'offre publique initiale de 33 euros par action pour le plan d'achat d'action pour les membres du personnel (plan 2000) et sur base de la valeur de marché moyenne de l'action durant les 3 mois précédant le 4 octobre 2001 (28,4 euros par action) pour le plan d'achat d'action pour les membres de personnel (plan 2001).

Les propriétaires d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes, et ont droit à une voix par action aux assemblées générales des actionnaires de l'entreprise.

Warrants

Depuis le 31 décembre 2001, 4.272 warrants pour un total de 1.708.800 actions avec un prix d'exercice moyen pondéré de 4.018 par action étaient en circulation. L'émission ne peut dépasser le capital autorisé et doit remplir les conditions de limitation ou de suppression des droits préférentiels des actionnaires.

Dividendes

Après la date de clôture, un dividende de 125 millions d'euros, correspondant à 0,29 euros par action a été proposés par le Conseil d'Administration. L'affectation du résultat n'a pas été comptabilisée dans le compte de résultats.

Ecarts de conversion

Les écarts de conversion comprennent d'une part tous les écarts de conversion provenant de la reconversion des comptes annuels des opérations à l'étranger ne faisant pas intégralement parties des activités du Groupe, et d'autre part tous les écarts de conversion provenant de la conversion des dettes et les éléments de couverture des instruments dérivés couvrant les placements nets de l'Entreprise dans des filiales étrangères.

Réserve de couverture

La réserve de couverture consiste en le changement cumulatif net de la juste valeur de tous les "cash flow hedges" pour lesquels la transaction non-couverte dans le futur n'a pas encore eu lieu.

22. BÉNÉFICE PAR ACTION

Bénéfice de base par action:

Le calcul du bénéfice par action est basé sur le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires, c'est à dire 698 millions d'euros (2000 : perte nette de 964 millions d'euros) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions en circulation pendant la période c'est à dire 428.866 (2000 : 334.872), calculé comme suit:

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES		
Bénéfice/perte net de l'exercice	(964)	698
	(964)	698
	En milliers d'actions	
	2000	2001
MOYENNE PONDÉRÉE DU NOMBRE D'ACTIONS ORDINAIRES		
Actions ordinaires émises au 1er janvier	163.560	427.404
Fractionnement d'actions	163.560	-
Actions émises	7.752	1.462
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	334.872	428.866

Bénéfice dilué par action

Le calcul du bénéfice dilué par action est basé sur le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires c'est à dire 698 millions d'euros (2000 : (964) millions d'euros) et est basé sur la moyenne pondérée du nombre d'actions (diluées) en circulation pendant la période c'est à dire 434.156 (2000: 342.785), calculé comme suit:

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES (DILUÉES)		
Bénéfice/(perte) net attribuable aux actionnaires ordinaires dilués	(964)	698
	(964)	698
	En milliers d'actions	
	2000	2001
MOYENNE PONDÉRÉE DU NOMBRE D' ACTIONS ORDINAIRES (DILUÉES)		
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	334.872	428.866
Impact sur les options d'achat d'actions émises	7.913	5.290
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées) au 31 décembre	342.785	434.156

23. CHANGEMENTS DES PRINCIPES COMPTABLES

La Commission Bancaire et Financière a décidé le 19 décembre 2000 d'autoriser Interbrew S.A. de publier ses comptes annuels en accord avec les Normes Comptables Internationales (IAS). Cette décision est basée sur une demande formelle et sur l'article 8 de l'Arrêté Royal du 1er septembre 1986. Suite à cette décision, les comptes annuels au 31 décembre 2001 sont donc présentés en conformité avec les Normes Comptables Internationales (IAS).

Pendant l'exercice, le Groupe a adopté la Norme Comptable Internationale (IAS) 39, à savoir *Instruments financiers : Comptabilisation et Evaluation*.

L'adoption d'IAS 39 a conduit à la valorisation des placements détenus à être vendus à leur juste valeur (voir note 28) et reconnaît tous les instruments financiers dérivés comme des éléments d'actif ou de passif (voir note 28). Ce changement a été comptabilisé en retraitant les bénéfices (pertes) reportés au bilan d'ouverture au 1er janvier 2001. Les chiffres comparatifs n'ont pas été ajustés.

L'adoption d'IAS 39 en 2001 a eu l'impact suivant (après impôts) sur la balance d'ouverture des bénéfices (pertes) reportés:

	Exprimé en millions d'euros
	Bénéfice reporté 2001
Solde d'ouverture à l'origine	90
Impact de l'adoption d'IAS 39	(5)
Solde après retraitement	85

Le bénéfice net de l'année a augmenté de 5 millions d'euros (impact après impôts). Cette augmentation est due à l'adoption de la norme comptable internationale IAS 39.

L'interprétation du SIC -19 (Devise de présentation – mesures et présentation des comptes consolidés sous IAS 21 et IAS 29) est entrée en vigueur à partir des exercices commençant le premier janvier 2001. SIC-19 impose l'utilisation exclusive d'un index qui reflète les changements du pouvoir d'achat général pour la valorisation des éléments d'actif et de passif monétaires (qui ne sont pas comptabilisés à leur valeur réalisable nette ou à leur juste valeur) pour les entreprises opérant dans des pays où prévaut une inflation galopante.

Ce changement a été comptabilisé en ajustant le solde d'ouverture des capitaux propres (résultats reportés et réserves de conversion). Les données comparatives n'ont pas été retravaillées car ce n'était pas faisable. L'impact de l'adoption de SIC-19 (avant impôts) est le suivant:

	Exprimé en millions d'euros	
	Groupe	Minoritaires
Résultats reportés	60	31
Bénéfice (perte) net de la période	(11)	4
Réserves de conversion	(20)	(10)

24. EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

Cette annexe renseigne les termes contractuels des emprunts portant intérêts. Pour de plus amples informations concernant l'exposition du Groupe aux risques de taux d'intérêts et de change voir annexe 28.

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
DETTES À LONG TERME		
Emprunts bancaires non garantis	2.499	1.732
Obligations émises non garanties	210	232
Autres emprunts non garantis	26	27
Leasing financier	18	15
	2.753	2.006

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
DETTES À COURT TERME		
Emprunts bancaires non garantis	622	850
Obligations émises non garanties	205	139
Autres emprunts non garantis	30	36
Leasing financier	5	3
	862	1.028

	Total	Exprimé en millions d'euros			Plus de 5 ans
		1 ans ou moins	1 à 2 ans	2 à 5 ans	
TABLEAU D'ÉCHÉANCE ET DE REMBOURSEMENT DES DETTES					
Emprunts bancaires non garantis	2.582	850	507	1.006	219
Obligations émises non garanties	371	139	–	–	232
Autres emprunts non garantis	63	36	3	23	1
Leasing financier	18	3	2	7	6
	3.034	1.028	512	1.036	458

	Exprimé en millions d'euros					
	Paiements 2000	Intérêts 2000	Principal 2000	Paiements 2001	Intérêts 2001	Principal 2001
DETTES DANS LE CADRE DU LEASING FINANCIER						
Echéant dans l'année	7	2	5	4	1	3
A plus d'un an et 5 ans au plus	15	4	11	12	3	9
A plus de 5 ans	13	6	7	10	4	6
	35	12	23	26	8	18

25. AVANTAGES DU PERSONNEL

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Valeur présente des obligations de pension non-couvertes par des fonds	(123)	(167)
Valeur présente des obligations de pension couverte par des fonds	(2.591)	(2.598)
Valeur de marché des actifs du plan	2.799	2.504
Valeur présente des obligations nettes	85	(261)
Gain actuariel non reconnu	(135)	(26)
Perte actuarielle non reconnue	7	293
Coûts encourus des services passés non reconnus	(1)	–
Dettes nettes comptabilisées dans le bilan	(44)	6
Dettes comptabilisées dans le bilan	(296)	(304)
Actifs comptabilisés dans le bilan	252	310
	(44)	6

Obligations liées aux plans de pension de type “buts à atteindre”

Le Groupe participe à 37 plans de pensions de type “buts à atteindre”. La plupart sont des plans de pensions sous forme de système “paie finale” et 10 plans de pensions concernent l'assistance médicale pour les employés pensionnés.

Les actifs du plan de pension ne comprennent des actions ordinaires émises par des biens occupés par les sociétés du groupe.

La valeur présente des obligations de l'exercice 2001 y compris l'impact complet de Bass, s'élève à 63 millions de livre sterling.

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
MOUVEMENTS DES DETTES NETTES PRISES EN COMPTE DANS LE BILAN		
Dettes nettes présentées précédemment au 1er janvier	259	44
Dettes de transition reconnues dans le bénéfice reporté	(195)	9
Dettes nettes après retraitements au 1 janvier	64	53
Cotisations reçues	(61)	(85)
Charges comptabilisées dans le compte de résultats	31	30
Ecarts de change	10	(4)
Passif/(actif) net au 31 décembre	44	(6)

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
CHARGES COMPTABILISÉES DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS		
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	45	53
Charges d'intérêts relatives aux obligations de pension	107	180
Rendement attendu des actifs du plan	(116)	(208)
Coûts des services passés	–	11
Pertes actuarielles	(3)	(4)
Bénéfices de toute réduction ou mise à fin d'un engagement	(2)	(2)
	31	30

Le rendement (diminution) réel des actifs du plan en 2001 et 2000 atteint respectivement 328 millions d'euros et (52) millions d'euros.

Dans le compte de résultats classifié par fonction (voir note 34), le coût net des pensions pour la période est inclus dans les rubriques suivantes du compte de résultats:

	Exprimé en millions d'euros	
	2001	
Coûts des ventes	9	
Frais de distribution	5	
Frais de vente	4	
Frais de marketing	1	
Frais administratifs	12	
Autres frais d'exploitation	(1)	
	30	

Dettes relatives aux obligations liées aux plans de pension de type "buts à atteindre"

Hypothèses actuarielles principales à la date de clôture (exprimées en moyennes pondérées):

	2000	2001
Taux d'actualisation au 31 décembre	6,6 %	6,3 %
Taux de rendement attendu des actifs du plan au 31 décembre	7,2 %	7,4 %
Taux prévu des augmentations salariales	4,0 %	3,7 %
Taux d'évolution des coûts médicaux	10 % p.a.	9 % p.a.
	de 1 % p.a. en moins de 5 % et 4 % pour litiges dentaires	de 0,5 % p.a. en moins de 5 % et 4 % pour litiges dentaires
Taux d'évolution des pensions	2,0 %	2,3 %

Avantages liés à la rémunération en actions ou au droit d'inscription d'actions.

En 1999, le Groupe a établi un programme "Long Term Incentive" (LTI) pour les cadres supérieures. Chaque droit de souscription donne le droit de souscrire à une nouvelle action ordinaire du Groupe. Ces droits ne peuvent être exercés, en principe, qu'à partir de la fin de la troisième année de la notification de leur offre, jusqu'à la fin de la dixième année de la notification de leur offre. L'émission des droits est en accord avec les intérêts du Groupe et avec les intérêts de ses actionnaires, puisqu'ils ont pour but de motiver, à long terme la direction du Groupe.

	En nombre d'options	
	2000	2001
Options figées pendant l'exercice	–	–
Options au 1er janvier	1.282.400	3.729.048
Options émises au cours de l'exercice	2.637.416	3.170.092
Options exercées au cours de l'exercice	–	–
Options annulées au cours de l'exercice	(190.768)	(82.570)
Options au 31 décembre	3.729.048	6.816.570

Le prix moyen pondéré des options à exécuter au 31 décembre 2001 est de 21,03 euros par action (2000 : 13,85 euros par action).

26. PROVISIONS AUTRES QUE PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES

	Exprimé en millions d'euros			Total
	Restructuration	Litiges	Autres	
Solde d'ouverture	116	12	149	277
Changement des règles d'évaluation	–	–	–	–
Solde d'ouverture retraité	116	12	149	277
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	–	–	1	1
Provisions constituées au cours de l'exercice	53	5	69	127
Provisions utilisées au cours de l'exercice	(37)	–	(53)	(90)
Provisions reprises au cours de l'exercice	(22)	(1)	(25)	(48)
Autres mouvements	4	1	(2)	3
Solde de clôture	114	17	139	270
Solde de clôture à long terme	110	14	126	250
Solde de clôture à court terme	4	3	13	20
	114	17	139	270

Les provisions de restructuration concernent les plans de restructuration annoncés, principalement en Belgique et au Canada. Les plans précités ont, d'une part, trait à la centralisation de la distribution et de la production et d'autre part, trait à la fermeture des opérations de maltage. En Belgique ces provisions comprennent 36 millions d'euros de provisions pour prépension, actualisées à un taux de 5 %.

Les provisions comprennent également des provisions pour litiges ou pour litiges prévus, demandes d'indemnisation, litiges fiscaux et pour les résultats négatifs d'engagements concernant nos activités opérationnelles. Les provisions sont comptabilisées sur base des estimations faites par le management concernant les frais nécessaires pour faire face aux obligations qui subsistent à la date de clôture.

27. DETTES COMMERCIALES ET AUTRES

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Dettes commerciales	894	958
Dettes salariales et sociales	143	168
Impôts à payer (à l'exception de l'impôt sur le résultat)	602	612
Intérêts à payer	2	10
Emballages consignés	158	195
Garanties reçues	1	2
Instruments financiers dérivés avec une juste valeur négative	–	32
Dividendes	–	3
Autres dettes	289	530
	2.089	2.510

28. INSTRUMENTS FINANCIERS

TERMES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

L'exposition aux risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et de matières premières survient dans le cours normal des activités du Groupe. Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour atténuer ces risques. Les règles d'évaluation du Groupe interdisent l'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Les principaux instruments financiers couvrant le risque de fluctuation de monnaies étrangères sont des "forward exchange contracts" et des "swaps" de devises. L'objectif du Groupe en utilisant ces instruments dérivés est l'élimination ou l'atténuation de l'exposition des créances, des dettes et des placements exprimés en monnaies étrangères.

Les swap d'intérêt, les "collars" et les "forward rate agreements" permettent de fixer ou de limiter les taux d'intérêts payés sur les dettes existantes à taux d'intérêts variables.

Le risque de matières premières est évalué annuellement. Le Groupe couvre le risque identifié en utilisant une combinaison de contrats à prix fixes, d'options ou de "futures" et d'autres contrats dérivés.

RISQUE DE FLUCTUATION DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

L'impact des taux de conversion sur les investissements nets dans des opérations autonomes en monnaies étrangères et l'actif monétaire des opérations monétaires dans les économies ou prévaut une inflation galopante ne représente pas de risque économique réel à moins que le Groupe ait l'intention de convertir les éléments d'actif ou de passif net vers la devise de base.

Le Groupe subit un risque de change sur les ventes, les achats et les emprunts exprimés dans une devise autre que l'euro. Les devises à risque sont principalement le dollar américain, le dollar canadien et la livre sterling. Le Groupe couvre généralement les expositions nettes des transactions quand le montant est connu ou quand il peut être estimé de façon raisonnable.

Au 31 décembre 2001 le Groupe a conclu des "forward exchange contracts" EUR/CAD pour un montant total de 32,8 millions d'euros (vente à terme de dollars canadiens), des "forward exchange contracts" EUR/GBP pour un montant total de 339,6 millions d'euros (achat à terme d'euros), des "forward exchange contracts" GBP/USD pour un montant total de 47,4 millions de livres sterling (vente à terme de livres sterling). Ces contrats arriveront à échéance dans le courant de l'année 2002. Le Groupe a également conclu un "forward exchange contract" MXN/USD pour un montant total de 5,3 millions de dollars américains qui atteindra sa date d'échéance endéans le mois. Les opérations de change GBP/SEK, CAD/GBP et EUR/USD sont moins importantes.

Le Groupe participe également à trois "CCIRS" (contrats de swaps d'intérêts en différentes devises) qui convertissent une dette de 162 millions de dollars américains à taux d'intérêt fixe arrivant à échéance en 2008 en une dette de 236 millions de dollars canadiens à taux d'intérêt variable. Ces contrats expirent le 23 juillet 2008.

Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère

Le Groupe a conclu un "forward" EUR/GBP de 616,7 millions d'euros qui arrivera à échéance en janvier 2002 de façon à couvrir le risque de change de l'investissement net dans l'entreprise Bass.

Les risques de change des nouveaux investissements vont être analysés et des recommandations de couvertures vont être faites.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La politique adoptée par le Groupe exige qu'au moins 45 % de l'exposition de la dette totale aux variations de taux d'intérêts soit couverte sur base de sa date d'échéance moyenne. Cette politique exige que le Groupe n'ait jamais plus de 80 % de ses dettes fixées.

Le risque de taux d'intérêt exprimé en euro

De façon à couvrir le taux d'intérêt variable d'un emprunt à multiples devises s'élevant à 567 millions d'euros (en date du 10 juin 2000, à échéance après 5 ans) dont 200 millions d'euros n'ont pas encore été remboursés au 31 décembre 2001 le Groupe a souscrit à différents "interest rate collars", pour un montant total de 200 millions d'euros (qui arriveront à échéance endéans les 3 ans). Certains "collars" ont une option "knock-in". Les "collars" limitent les taux d'intérêts maximums de 4,25 % à 4,50 % et les taux d'intérêts minimums de 1,98 % à 4,25 % (les derniers pourcentages découlent de l'option "knock-in"). De façon à couvrir les taux variables d'un "forward contract" s'élevant à 60,4 millions d'euros (en date du 29 avril 1998, arrivant à échéance endéans les 7 ans) dont 60,4 millions d'euros n'ont pas encore été remboursés au 31 décembre 2001, le Groupe a souscrit à un "instalment step up collar agreement" de 35 millions d'euros (qui arrivera à échéance en 2002). Le collar limite les taux d'intérêts maximums à 4,75 % ou 5,50 % et les taux minimums de 3,65 % à 4,50 % (ces derniers pourcentages découlent de la présence d'une option "knock-in"). L' "instalment" s'élève à 0,25 %.

De façon à couvrir le taux variable d'un crédit de roulement de 247,89 millions d'euros montrant un solde de 247,89 millions d'euros au 31 décembre 2001 (en date du 25 novembre 1998, arrivant à échéance après 10 ans) le Groupe a souscrit à :

- Un "strip" de "forward rate agreement" arrivant à échéance après 3 mois pour un montant total de 40 millions d'euros entre le 16 janvier 2001 et le 16 octobre 2002 et pour un montant total de 20 millions d'euros entre le 16 octobre 2002 et le 16 avril 2003. Ces "forward rate agreements" limitent les taux d'intérêts de 3,10 % à 3,44 %.
- Plusieurs "interest rate collars" pour un montant total de 100 millions d'euros, arrivant à échéance après 3 ans. Ces "collars" limitent les taux d'intérêts maximums de 4,00 % à 4,25 % et les taux d'intérêts minimums de 2,75 % à 3,40 %.
- Trois "interest rate swaps" combinés avec forwards à taux d'intérêt fixe de 3,8 % du 16 janvier 2002 jusqu'au 16 janvier 2005 pour un montant total de 30 millions d'euros.

Risque de taux d'intérêts exprimé en dollar canadien

Le Groupe a souscrit à plusieurs "interest rate swaps", "collars" et "strip" de "forward rate agreements" de façon à couvrir le taux d'intérêt variable d'un "prêt syndiqué" de 652 millions de dollars canadiens (en date du 15 avril 96 qui arrivera à échéance après 7 ans) et le taux variable d'un "prêt synthétique" de 236 millions de dollars canadiens (= un placement privé de 162 millions de dollars américains à taux d'intérêt fixe converti en un emprunt de 236 millions de dollars canadiens à un taux d'intérêts variable).

Le montant total des "interest rate swaps" est de 310 millions de dollars canadiens. Les "swaps" expirent entre le 29 janvier 2002 et le 23 juillet 2008. Les taux d'intérêts fixes varient de 5,055 % à 5,795 %. Le montant total des "interest rate collars" est de 75 millions de dollars canadiens. Ces derniers arrivent à échéance le 31 janvier 2004 et le 31 janvier 2006. Les "collars" limitent les taux d'intérêts maximums à 6 % et les taux minimums de 4,40 % à 4,60 %. Le "strip" du "forward rate agreement" fixe le taux d'intérêts de 100 millions de dollars canadiens entre le 23 janvier 2002 et le 23 janvier 2003. Les contrats "forward rate agreement" fixent le taux d'intérêts entre 2,19 % (premier trimestre de 2002) à 3,125 % (dernier trimestre de 2002).

Risque de taux d'intérêts en won coréen

De façon à couvrir les taux variables de trois "emprunts syndiqués" de 100.000 millions de wons coréens (qui arriveront à échéance en 2002 et 2003) le Groupe a conclu 3 "interest rate swaps" pour un montant total de 100.000 millions de wons coréens qui arriveront à échéance en 2002 et 2003. Ces obligations ont un taux d'intérêts fixes de 8,00 % à 9,77 %.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque de pertes résultant du manque d'engagements de la partie adverse relatifs aux instruments financiers "on- and off-balance sheet". La direction a établi une politique de crédit et l'exposition au risque de crédit est suivie de façon rigoureuse. Le Groupe n'exige pas de garantie pour les actifs financiers. Sa politique d'investissement alloue les lignes de crédits sur base d'une liste de contreparties mentionnant un placement maximal pour chacune d'elles.

Tous les placements sont à court terme (≤ 1 an). Les placements sont limités aux entreprises ayant un taux d'investissement de haute qualité.

A la date de clôture de bilan le Groupe n'avait pas de concentration importante de risque de crédit.

L'exposition au risque de crédit des instruments financiers dérivés est de 59,7 millions d'euros. Ce montant correspond au total des justes valeurs positives des instruments dérivés et aux pertes maximales qui pourraient découler du non-respect des obligations contractuelles par les contreparties.

RISQUE LIÉ AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Le Groupe utilise essentiellement des contrats à prix fixes de façon à minimaliser l'exposition aux variations défavorables de prix des matières premières (par exemple : verre, cannettes, capsules, malt, sirop de maïs, gruau de maïs, houblon, étiquettes, tôle ondulée). La politique du Groupe exige qu'un minimum de 20 % des risques de matières premières soit couvert.

JUSTE VALEUR

La juste valeur est le montant auquel un élément d'actif peut être échangé, ou auquel une obligation peut être conclue, entre des parties bien informées et disposées à conclure une transaction selon le principe "arm's length". La juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers est déterminée en tenant compte des circonstances actuelles du Groupe et en tenant également compte des frais qui seraient encourus pour échanger ou conclure l'instrument financier sous-jacent.

JUSTE VALEURS DES PRÊTS

	Exprimé en millions d'euros			
	Valeur comptable 2000	Juste valeur 2000	Valeur comptable 2001	Juste valeur 2001
Dérivés financiers				
“Forward exchange contracts”				
Eléments d'actif	–	23	1	1
Eléments de passif	–	–	(21)	(21)
Swaps d'intérêts				
Eléments d'actif	–	2	–	–
Eléments de passif	–	(3)	(8)	(8)
“Forward rate agreement”				
Eléments d'actif	–	–	–	–
Eléments de passif	–	(1)	–	–
“Collars”				
Eléments d'actif	–	3	1	1
Eléments de passif	–	–	(2)	(2)
“Cross currency swap”				
Eléments d'actif	–	–	25	25
Eléments de passif	–	(6)	–	–
Emprunts bancaires				
Emprunts à taux fixe en NLG	(14)	(15)	(3)	(3)
Emprunts à taux fixe en KRW	–	–	(43)	(44)
Titres commerciaux				
Effets en CAD à taux fixe	(36)	(35)	(36)	(37)
Effets en USD à taux fixe	(174)	(179)	(197)	(197)
Effets en KRW à taux fixe	–	–	(139)	(141)
Total	(224)	(211)	(422)	(426)
Bénéfices (pertes) non comptabilisés	0	(13)	0	4

Les justes valeurs mentionnées ci-dessus sont basées sur les cotations des “investment dealers” ou des banquiers du Groupe. La juste valeur de ces instruments reflète généralement les montants estimés que le Groupe recevrait à la date de clôture si le règlement du contrat est en faveur du Groupe ou les montants estimés que le Groupe devrait payer si le règlement du contrat lui est défavorable. Ces montants reprennent également les profits et les pertes actuels non réalisés liés aux contrats ouverts.

TAUX D'INTÉRÊTS EFFECTIFS ET ANALYSE DE LA REFIXATION DES TAUX

Le tableau suivant indique le taux d'intérêt effectifs à la date du bilan et aux périodes durant lesquelles les dettes financières productives d'intérêts sont reprises.

Exprimé en millions d'euros

	Taux d'intérêt effectifs	Total	2000 < 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Taux d'intérêt effectifs	Total	2001 < 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts bancaires										
BEF emprunts à taux variable	5,740 %	248	248	–	–	–	–	–	–	–
BGN emprunts à taux variable	6,073 %	11	11	–	–	11,250 %	2	2	–	–
CAD emprunts à taux variable	5,762 %	480	480	–	–	4,748 %	429	429	–	–
CNY emprunts à taux fixe	6,199 %	6	6	–	–	6,274 %	9	9	–	–
CZK emprunts à taux variable	–	–	–	–	–	5,090 %	3	3	–	–
DEM emprunts à taux variable	7,222 %	9	9	–	–	8,000 %	7	7	–	–
EUR emprunts à taux variable	5,705 %	700	700	–	–	4,072 %	574	574	–	–
EUR emprunts à taux fixe	–	–	–	–	–	5,083 %	43	23	20	–
GBP emprunts à taux variable	6,968 %	1.439	1.439	–	–	5,573 %	1.323	1.323	–	–
KRW emprunts à taux var. 5 % tot 12 %	–	217	217	–	–	6,218 %	138	138	–	–
KRW emprunts à taux fixe	–	–	–	–	–	11,000 %	43	–	43	–
NLG emprunts à taux fixe	5,961 %	14	1	6	7	5,875 %	3	–	3	–
ROL emprunts à taux variable	47,600 %	11	11	–	–	39,881 %	8	8	–	–
RUB emprunts à taux fixe	–	–	–	–	–	19,244 %	26	26	–	–
UAH emprunts à taux fixe	27,489 %	2	2	–	–	–	–	–	–	–
USD emprunts à taux variable	6,454 %	40	40	–	–	4,295 %	37	37	–	–
Effets de commerce										
CAD obligations à taux fixes	6,070 %	36	–	–	36	6,070 %	36	–	–	36
KRW obligations à taux variable 5 % tot 12 %	–	205	205	–	–	10,000 %	139	131	8	–
USD obligations à taux fixes	6,560 %	174	–	–	174	6,560 %	196	–	–	196
Découverts bancaires	–	77	77	–	–	–	–	–	–	–
Autres découverts bancaires	11,937 %	45	45	–	–	17,826 %	52	52	–	–
Obligations non subordonnées										
Dettes de leasing	–	23	5	11	7	–	18	11	7	–
Total		3.737	3.496	17	224		3.086	2.773	81	232

29. LEASING OPÉRATIONNEL

Leasing opérationnel en tant que preneur à bail

Les leasings opérationnels non résiliables sont les suivants:

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Echéant dans l'année	71	95
Ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	241	328
Ayant plus de 5 ans à courir	203	163
	515	586

Le Groupe loue un certain nombre de magasins et de facilités d'usines en tant que leasing opérationnel. La durée du contrat de leasing opérationnel est en général de 5 à 10 ans. Une option permet de renouveler le leasing opérationnel après sa date d'échéance. Les paiements de leasing opérationnel augmentent chaque année de façon à refléter les loyers sur le marché. Aucun leasing opérationnel ne comprend de loyers conditionnels.

Pendant l'exercice un coût de 47 millions d'euros (2000 : 54 millions d'euros) a été comptabilisé dans le compte de résultats pour des leasings opérationnels.

Leasing opérationnel en tant que bailleur

Le groupe loue une partie de ses propriétés immobilières en tant que leasing opérationnel. Les leasings opérationnels non résiliables sont les suivants :

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Echéant dans l'année	77	65
Ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	286	266
Ayant plus de 5 ans à courir	191	116
	554	447

Pendant l'année actuelle 74 millions d'euros (2000 : 80 millions d'euros) a été comptabilisé dans le compte de résultats en tant que produits de location.

30. ENGAGEMENTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Le groupe a conclu des contrats de 66 millions d'euros (2000 : 57 millions d'euros) concernant l'achat d'actifs immobilisés.

31. PASSIFS ÉVENTUELS

Le Groupe a reçu des réclamations concernant ses activités normales. Cependant le Groupe a rejeté la plupart de ces réclamations et une procédure d'arbitrage est en cours.

32. PARTIES LIÉES

Le Groupe a des relations de parties liées avec ses entreprises mises en équivalence (voir annexe 14) et avec ses administrateurs et ses cadres supérieurs.

Transactions avec les Administrateurs et les Cadres Supérieurs

Les prêts aux administrateurs et cadres supérieurs atteignent 3,9 millions d'euros (2000 : 3,6 millions d'euros). Ces prêts sont comptabilisés dans la rubrique "Autres créances" (voir annexe 16). 3,2 millions d'euros des prêts précités portent intérêts (2000 : 2,6 millions d'euros).

Les membres du Comité Exécutif reçoivent, en plus de leur salaire, des avantages qui ne sont pas octroyés en liquide. Le Groupe contribue également à un plan de pension de type "buts à atteindre". Le plan stipule que les membres du Comité Exécutif prennent leur pension entre 60 et 65 ans et qu'ils ont le droit de recevoir des paiements annuels équivalents à maximum 70 % de leur salaire à la date de leur pension (dépendant de leur ancienneté) ou une somme forfaitaire correspondante. Dans le cas de pension anticipée les paiements annuels sont réduits sur base des calculs actuariels et sur base des conditions stipulées dans le contrat. Les cadres supérieurs participent également au plan d'option d'achat d'actions (voir note 25).

La rémunération totale des administrateurs et cadres supérieurs comptabilisée sous la rubrique "Charges salariales et autres avantages sociaux" (voir note 6) est la suivante:

	Exprimé en millions d'euros	
	2000	2001
Administrateurs	1	1
Cadres supérieurs	8	18
	9	19

Les paiements fait aux administrateurs sont principalement des tantièmes.

Le Comité Exécutif à été constitué graduellement au cours de l'exercice 2000. Le Comité Exécutif était complet pendant l'exercice 2001 entier, ce qui explique l'augmentation des charges.

Autres transactions avec les parties liées

Les entreprises mises en équivalence n'ont pas acheté de quantités de marchandises importantes aux entreprises du Groupe. Par conséquent il n'y a pas de créances importantes envers les entreprises mises en équivalence aux dates de clôture (2000 et 2001). Les transactions avec les entreprises mises en équivalence sont effectuées selon le principe "arm's length". Le Groupe à reçu des dividendes pour un montant de 29 millions d'euros (2000 : 18 millions d'euros) des entreprises mises en équivalence.

33. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 1er février 2002 le Groupe a acquis 80,02 % des actions de Brauerei Beck GmbH & Co KG ("Beck & Co") pour un prix d'achat provisoire de 1,7 milliards d'euros. Les 19,98 % restants des actions de Beck & Co sont détenues par une filiale de Beck & Co, 0,96 % de cette filiale sont détenus par des actionnaires minoritaires. Le Groupe a donc acquis, directement et indirectement 99,81 % des intérêts économiques de Beck & Co. Le prix d'achat provisoire est, comme mentionné dans le contrat d'achat, sujet à des ajustements qui seront déterminés endéans les prochains mois. L'acquisition sera comptabilisée selon la méthode de consolidation "coût d'achat".

Beck & Co a – directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales – des activités (i) de brassage et de promotion de bière sous la marque de Beck's et d'autres marques, (ii) de production et de promotion de boissons non alcoolisées et (iii) de production et de promotion de conteneurs de verres.

Le goodwill de l'acquisition de Beck & Co, y compris la valeur des marques acquises, atteint environ 1,4 milliard d'euros. Le goodwill est soumis aux ajustements, en cours, dûs à la détermination finale du prix d'achat et dus aux justes valeurs des éléments d'actif et de passif acquis. Le goodwill et les marques seront amortis sur une période de 40 ans conformément au principes comptables du Groupe concernant le goodwill et les marques (voir note 12).

Sur base des montants disponibles actuellement, l'acquisition aura l'impact suivant sur les éléments d'actif et de passif suivants.

	Exprimé en millions d'euros Impact estimé
ACQUISITION DE BECK & CO, BRÈME	
Immobilisations incorporelles autre que le goodwill	18
Immobilisations corporelles	446
Placements	51
Stocks	65
Créances commerciales et autres	200
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26
Intérêts minoritaires	(25)
Dettes portant intérêts	(36)
Provisions (et avantages du personnel)	(235)
Passif d'impôts différés	(6)
Dettes commerciales	(140)
Actifs et passifs net identifiables	364
Goodwill résultant des acquisitions	1.374
Prix d'achat provisoire (cash)	1.738
Cash acquis	(26)
Sortie de trésorerie nette	1.712

34. COMPTE DE RÉSULTATS PAR "FONCTION"

	Exprimé en millions d'euros 2001 IAS
Chiffre d'affaires net	7.303
Coûts des ventes	(3.593)
Marge brute	3.710
Frais de distribution	(807)
Frais de vente	(767)
Frais de marketing	(608)
Frais administratifs	(566)
Autres revenus/frais d'exploitation	(78)
Bénéfice/(perte) d'exploitation	884
Produits/(pertes) financiers nets	(176)
Revenus des entreprises mises en équivalence	67
Bénéfice/(perte) avant impôts	775
Impôt sur le résultat	(179)
Bénéfice/(perte) après impôts	596
Intérêts minoritaires	(59)
Bénéfice/(perte) courant	537
Éléments exceptionnels	161
Bénéfice/(perte) de l'exercice	698

35. ENTERPRISES APPARTENANT AU GROUPE

Les entreprises les plus importantes du Groupe sont reprises ci-dessous. La liste complète des investissements du Groupe est disponible chez la S.A. Interbrew, Vaartstraat 94, B-3000 LEUVEN (Belgique). Le nombre total des entreprises (consolidées par intégration globale et par mise en équivalence) est de 261.

(A) LISTE DES FILIALES LES PLUS IMPORTANTES CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Nom, adresse et pour les filiales soumises à la loi belge, le numéro de T.V.A. Nom et adresse	No de T.V.A.	Intérêts du Groupe en %
BELGIQUE		
INTERBREW S.A. Grand'Place 1 Bruxelles	BE 417.497.106	Entreprise consolidante
BRASSERIE DE L'ABBAYE DE LEFFE S.A. Place de l'Abbaye 1 - 5500 Dinant	BE 402.531.885	99
BROUWERIJ VAN HOEGAARDEN N.V. Stoopkensstraat 46 - 3320 Hoegaarden	BE 421.085.413	100
COBREW N.V. Vaartstraat 98 - 3000 Leuven	BE 428.975.372	100
DE WOLF-COSYNS MALTINGS N.V. Gentsestraat 80 - Aalst	BE 400.291.482	100
IMMOBREW N.V. Industrielaan 21 - 1070 Brussel	BE 405.819.096	99.9
INTERBREW BELGIUM N.V. Industrielaan 21 - 1070 Brussel	BE 433.666.709	100
BOSNIE-HERZÉGOVINE		
UNILINE d.o.o. Ivana Gunduliceva b.b. - 88340 Grude		59
BULGARIE		
KAMENITZA Ltd Karp. Raitcho Street 95 - 4000 Plovdiv		83.6
PLEVENSKO PIVO AD Vit St 5 - 5800 Pleven		94.6
CANADA		
LABATT BREWING COMPANY LTD Labatt House, Queen's Quay Terminal 207 Queen's Quay West, Suite 299 P.O. Box 133 - M5J 1A7 Toronto, Ontario		100
CHINE		
JINLING BREWERY COMPANY Ltd Qi Li Street 20 - Nanjing		60
NANJING BREWERY COMPANY Ltd Qi Li Bridge Jian Pu - 211800 Nanjing		80
CROATIE		
ZAGREBACKA PIVOVARA D.D. Ilica 224 - 10000 Zagreb		72
TCHÉQUIE		
PRAZSKE PIVOVARY A.S. Nadrazni 84 - 150 54 Praha 5		96.8

FRANCE

AUXINDAL S.A.

14 Avenue Pierre Brossolette BP 9 - 59426 Armentières Cedex 100

INTERBREW FRANCE S.A.

14 Avenue Pierre Brossolette BP 9 - 59426 Armentières Cedex 100

ALLEMAGNE

STAROPRAMEN PRAGER BIER GmbH

Schweswitzer Strasse - 06686 Lützen 96.8

DIEBELS GmbH

Brauerei Diebels Strasse 1 - 47661 Issum 80

GRAND-DUCHÉ DU LUXEMBOURG

BRASSERIE DE LUXEMBOURG MOUSEL - DIEKIRCH

1 Rue de la Brasserie - 9214 Diekirch 40.9

HONGRIE

BORSODI SORGYAR Rt.

Rackoczi UT 81 - 3574 Böcs 98.7

ROUMANIE

BIANCA INTERBREW BERGENBIER S.A.

Str. Gh. Baritiu 30b - 3175 Blaj, Jud. Alba 70.7

CDN S.A.

Av. M. Zorileanu Street 18 - District 1 - Bucarest 97.3

INTERBREW EFES BREWERY

Gh. Gr. Cantacuzino str. 287 - 2000 Ploiesti 50

PROBERCO S.A.

Str. Fabricii 7 - 4800 Baia Mare 95.8

RUSSIE

SUN INTERBREW Ltd

6 Vorontsovsky Park – 117630 Moscow 66

CJSC KLIN BREWING COMPANY

28 Moscovskaya Street, Moscow region - 141600 Klin 66

ZAO ROSAR

27a Solnechnaya Street - 644073 Omsk 52.8

SLOVAQUIE

STAROPRAMEN SLOVAKIA s.r.o.

Nitrianska 32 - 82108 Bratislava 96.8

CORÉE DU SUD

ORIENTAL BREWERY COMPANY LTD

18-12 Ulchi-ro 6Ka - Chung-Ku 50

Seoul 100-730

LES PAYS-BAS

INTERBREW NEDERLAND N.V.

Ceresstraat 13 - 4811 CA Breda 100

INTERBREW INTERNATIONAL B.V.

Ceresstraat 19 - 4811 CA Breda 100

ETATS-UNIS

LABATT USA INC.

CT Corp.- 1209 Orange Street
Wilmington, DE 19801

70

LATROBE BREWING COMPANY

CT Corp.- 1209 Orange Street
Wilmington, DE 19801

70

UKRAINE

CJSC CHERNIHIV BREWERY DESNA

20 Instrumentalnaya Street - Chernigiv

47.6

OJSC "MYKOLAIV" BREWERY "YANTAR"

320 Yantarna Street - 327050 Nykolayev

35

OJSC BREWERY ROGAN

161 Roganskaya Street - 61161 Kharkiv

57

ROYAUME UNI

BASS BEERS WORLDWIDE Ltd

14 Dominion Street - EC2M 2TQ London

100

BASS HOLDINGS Ltd

New Bass House, 137 High Street - DE14 1JZ Burton-on-Trent

100

INTERBREW UK Ltd - BREWERY

Porter Tun House, 500 Capability Green - LU1 3LS Luton

100

YOUGOSLAVIE

TREBJESA BREWERY

29 Novembra 18 - 81400 Niksic

72.6

(B) LISTE DES FILIALES LES PLUS IMPORTANTES CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE MISES EN ÉQUIVALENCE

Nom et adresse

Intérêts du Groupe en %

MEXIQUE

FEMSA CERVEZA S.A. de C.V.

Ave. Alfonso Reyes 2202 – Monterrey

30

ROYAUME UNI

GROLSCH UK Ltd

137 High Street - DE14 1JZ Burton-on-Trent

49

TRADETEAM Ltd

The Merton Centre, 45 St. Peter's Street - MK40 2UB Bedford

49

36. COMPTES NON CONSOLIDÉS ABRÉGÉS DE INTERBREW S.A.

Les documents suivants sont des extraits des comptes statutaires d'Interbrew S.A. préparé suivant les normes comptables belges. Le rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Actionnaires, les comptes annuels d'Interbrew S.A., ainsi que le rapport du commissaire, seront déposés à la Banque Nationale Belge, dans les délais légaux. Ces documents sont disponibles sur demande à Interbrew S.A., Vaartstraat 94, 3000 Leuven.

Les seuls comptes qui donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats du Groupe Interbrew, sont les comptes annuels consolidés repris dans les pages précédentes.

Etant donné qu'Interbrew S.A. est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur d'acquisition, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière du Groupe. Le Conseil d'Administration a estimé opportun, en application de l'article 105 du Code des Sociétés, de ne publier qu'une version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2001, à savoir :

- Le bilan;
- Le compte de résultats;
- Les règles d'évaluation;
- L'état du capital.

Le rapport du commissaire, émis sans réserve, atteste que les comptes annuels non-consolidés d'Interbrew S.A. arrêtés au 31 décembre 2001, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent.

BILAN NON CONSOLIDE

	Exprimé en millions d'euros	
	2001	2000
ACTIF		
Actifs immobilisés	4.882	4.283
Immobilisations corporelles	-	-
Immobilisations financières	4.882	4.283
Actifs circulants	250	757
Total de l'actif	5.132	5.040
PASSIF		
Fonds propres	4.686	4.536
Capital	322	329
Prime d'émission	3.209	3.195
Réserve légale	33	33
Réserves indisponibles	1	1
Réserves immunisées	4	4
Réserves disponibles	260	260
Bénéfice reporté	847	714
Provisions et impôts différés	2	2
Dettes	444	502
Dettes à plus d'un an	314	326
Dettes à plus d'un an et comptes de régularisation	130	176
Total du passif	5.132	5.040

COMPTE DE RESULTATS NON CONSOLIDE

	Exprimé en millions d'euros	
	2001	2000
Revenus d'exploitation	153	73
Resultat d'exploitation	(18)	(27)
Resultats financiers	152	(70)
Resultats exceptionnels	–	(17)
Impot sur le resultat	–	–
Benefice apres impot	134	(114)
Benefice net de l'exercice à affecter	134	(114)

RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATIONS LES PLUS SIGNIFICATIVES

Conformément à l'article 15 de l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises, le Conseil d'Administration a pris les décisions suivantes:

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition y compris les frais accessoires.

Les méthodes et les pourcentages utilisés pour les amortissements sont en général ceux convenus avec l'Administration des Contributions directes. Les frais accessoires sont ajoutés à l'immobilisé principal auquel ils se rapportent et sont amortis au même rythme.

Immobilisations financières

Les participations sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les corrections sont comptabilisées en cas de dépréciation durable.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Devises étrangères

Les transactions en devises sont valorisées au taux de la date de la transaction. A la date de clôture, les actifs et les passifs monétaires exprimés en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change qui en résultent sont portées au compte de résultats.

Autres

L'entreprise a des obligations d'investissements au bénéfice de certaines filiales, qui ne seront respectées qu'à la réalisation de certaines conditions.

ETAT DU CAPITAL

	Montant en milliers d'euros	Nombre d'actions
CAPITAL		
Capital souscrit		
Au terme de l'exercice précédent	329.363	427.404.010
Modifications au cours de l'exercice	2.866	3.721.952
	332.229	
Représentation du capital		
Action sans mention de valeur	332.229	431.125.962
Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives	N/A	251.335.304
Au porteur	N/A	179.790.658
	Montant en milliers d'euros	Nombre d'actions
ENGAGEMENT D'ÉMISSION D'ACTIONS		
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Droits de souscription en cours	–	8.554.415
Montant du capital à souscrire	6.587	–
Nombre maximum d'action à émettre	–	8.554.415
	Montant en milliers d'euros	
CAPITAL AUTORISÉ NON SOUSCRIT		
	163.571	



Bedrijfsrevisoren - Reviseurs d'Entreprises

Rapport du commissaire

A l'attention du conseil d'administration et des actionnaires d'Interbrew SA

Nous avons audité les bilans consolidés ci-joints d'Interbrew SA et de ses filiales (le « Groupe ») aux 31 décembre 2001 et 2000, ainsi que les comptes de résultats consolidés, les états consolidés des bénéfices et pertes pris en compte et les tableaux des flux de trésorerie consolidés. Ces comptes annuels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la Société. Notre mission consiste à exprimer une attestation sur ces comptes annuels basée sur les contrôles que nous avons effectués.

Attestation sans réserve des comptes annuels consolidés

Nous avons effectué nos contrôles selon les Normes d'Audits Internationaux (ISA) émises par l'International Federation of Accountants (IFAC) ; ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives. Un contrôle consiste à examiner, par sondages, la justification des montants et autres informations contenus dans ces comptes annuels consolidés. Il consiste, également, à évaluer le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations significatives faites par les administrateurs et à évaluer la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que nos travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels consolidés donnent une image fidèle de la situation financière consolidée, ainsi que des résultats consolidés, et du financement du Groupe au 31 décembre 2001 et 2000, en conformité avec les Normes Comptables Internationales (IAS), comme elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board.



Member of KPMG International a Swiss association

Boulogne
Avenue du Bourget 40
1130 Brussels - Bruxelles
Belgium - Belgique
Tel + 32 2 738 43 00
Fax + 32 2 738 43 99

Spoorweglaan 3
2610 Antwerpen - Wilrijk
Belgium - Belgique
Tel + 32 3 821 11 00
Fax + 32 3 825 20 26

Boeleberg 2B - bus 13
5002 Gent
Belgium - Belgique
Tel + 32 9 241 88 00
Fax + 32 9 241 88 99

Igittlaan 7
3500 Hasselt
Belgium - Belgique
Tel + 32 11 26 00 10
Fax + 32 11 26 00 19

rue van Oppe 7E
5100 Jambes
Belgium
Tel + 32 81 32 69 00
Fax + 32 81 32 69 98

De Ijg van de vermissen
carré n. de chies grand
mege vanden - La liste
des associés de l'ère
cons. loc aux seges

CVRA/SOR
RBY/RSO
Brussels - Bruxelles 4141
BTW-TVA
BE 418 22 548



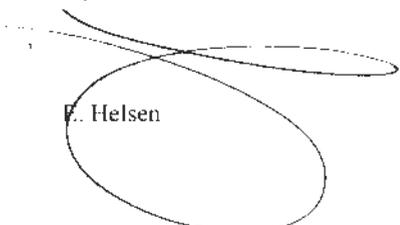
Attestations complémentaires

Les attestations complémentaires suivantes sont fournies de façon à compléter le rapport de contrôle mais ne sont pas de nature à modifier notre attestation des comptes annuels consolidés :

- Le rapport de gestion consolidé contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels consolidés ;
- Comme mentionné dans les annexes 1(A) et 23, les comptes annuels consolidés ont été préparés en conformité avec les Normes Comptables Internationales (IAS) comme elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board. La décision d'appliquer les Normes Comptables Internationales a été acceptée par la Commission Bancaire et Financière le 19 décembre 2000. Les comptes annuels consolidés sont en conformité avec les dispositions de la Septième Directive Européenne, sauf pour la comptabilisation de certains instruments financiers qui, comme mentionné dans les annexes 1(W) et 28, ont été comptabilisés à leur juste valeur, en conformité avec les exigences des Normes Comptables Internationales.

Leuven, 12 mars 2002

Klynveld Peat Marwick Goerdeler Reviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par



F. Helsen

Information aux actionnaires

Résultats, dividendes, actions et cours de l'action

	2001 IAS	2000 IAS	2000	1999	1998	1997
Bénéfice ajusté par action ^{(1) (2)} (euro)	1.44	1.04	1.21	0.82	0.69	0.51
Dividende par action ⁽¹⁾ (euro)	0.29	0.21	0.21	0.18	0.15	0.12
Nombre moyen d'actions (en millions)	429	335	333	323	322	322
Nombre d'actions entièrement diluées (en millions)	434	343	436	332	336	338
Cours de l'action le plus haut (euro)	37.5	38.1	38.1	N/A	N/A	N/A
Cours de l'action le plus bas (euro)	25.5	34.0	34.0	N/A	N/A	N/A
Cours au 31 décembre 2001 (euro)	30.75	37.12	37.12	N/A	N/A	N/A

⁽¹⁾ Ajusté pour stocks split

⁽²⁾ Bénéfice net (part du Groupe, avant éléments exceptionnels concernant la dépréciation du goodwill de Bass) plus amortissement du goodwill, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation

EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION INTERBREW, COMPARÉ AU DOW JONES EURO STOXX 50



– Interbrew – Euro stoxx 50

Calendrier financier

DIFFUSION EN SIMULTANÉ SUR LE WEB DE LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2001 ENTIER

De façon à réaliser l'engagement d'Interbrew de l'équivalence d'information pour tous les actionnaires, la présentation des résultats de 2001 aux analystes "sell-side", était diffusée en simultané sur le site internet d'Interbrew www.interbrew.com le 13 mars à 15.00 CET (9.00 heure de New York). Ces informations sont accessibles dans les archives vidéo.

PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL 2001 ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

A partir du 25 mars 2002, le rapport annuel 2001 d'Interbrew et la revue statistique 1996-2001 sont disponibles sur www.interbrew.com. Une version imprimée du rapport annuel sera disponible à partir du 12 avril 2002. Le 30 avril 2002, Interbrew organisera son Assemblée Générale des Actionnaires, suivie d'un briefing à la presse.

PAIEMENT DES DIVIDENDES

Interbrew paiera les dividendes aux actionnaires le 2 mai 2002.

COMMUNICATIONS FUTURES DE RÉSULTATS FINANCIERS

Le 4 septembre 2002 : publication des résultats du premier semestre 2002.

Le 28 octobre 2002: mise à jour des neuf premiers mois de l'exercice 2002.

Le 12 mars 2003 : publication des résultats de l'exercice 2002.

Investor relations contact

Patrick Verelst
Vice-Président Investor Relations
Vaartstraat 94
3000 Louvain
Belgique
Tél: +32-16 31 55 41
E-mail: patrick.verelst@interbrew.com

SIEGE SOCIAL

Grand'Place 1
1000 Brussels
Belgium
Tel: + 32-2 504 96 60
www.interbrew.com

ALLEMAGNE

Brauerei Beck & Co
Am Deich 18/19
28199 Bremen
Tel: + 49-421 5094 0
Fax: + 49-421 5094 667

Brauerei Diebels
GmbH & Co KG
Brauerei Diebels Strasse 1
Issum 47661
Tel: + 49-2835 300
Fax: + 49-2835 30 145

BELGIQUE

S.A. Interbrew Belgium N.V.
Vaartkom 31
3000 Leuven
Tel: + 32-16 24 71 11
Fax: + 32-16 24 74 07

BOSNIE-HERZEGOVINE

Uniline d.o.o.
Ivana Gunduliceva b.b.
88340 Grude
Tel: + 387-88 661 670
Fax: + 387-88 662 700

BULGARIE

Kamenitza A.D.
Karp. Raitcho Street 95
4000 Plovdiv
Tel: + 359-32 63 20 05
Fax: + 359-32 62 87 06

CANADA

Labatt Brewing Company Ltd
207 Queen's Quay West
Suite 299
P.O. Box 133
Toronto, Ontario
M5J 1A7
Tel: + 1-416 361 50 50
Fax: + 1-416 361 52 00
www.labatt.com

CHINE

Nanjing Jinling Brewery
Company Ltd
408 Longpan Zhonglu
Nanjing
Jiangsu Province, 2/000/ PRC
Tel: + 86-25 458 80 22
Fax: + 86-25 459 71 49

COREE DU SUD

Oriental Brewery Co. Ltd.
16th & 17th Floor
Doosan Tower Building
18-12, Ulchiro 6-ga, Chung Ku
Seoul 100-730
Tel: + 82-2 3398 52 52
Fax: + 82-2 3398 52 59

CROATIE

Zagrebacka Pivovara d.d.
Ilica 224
10000 Zagreb
Tel: + 385-1 39 00 199
Fax: + 385-1 37 74 639

CUBA

Cervecería Bucanero S.A.
Ave Kohly # 269 esq a26
Plaza de la Revolución
Ciudad Habana, Cuba
Tel: + 537-8816521, 8816578
Fax: + 537-8816379

ESPAGNE

Interbrew Spain
Fructuos Gelabert, 2-4, 8° 2ª
Edificio Conata I
08970 Sant Joan Despi
(Barcelona)
Tel: + 34-93 480 83 20
Fax: + 34-93 477 15 40

ETATS-UNIS

Labatt USA
CT Corp.- 1209 Orange Street
Wilmington, DE 19801
Tel: + 1-203 750 66 00
Fax: + 1-203 750 66 99

FRANCE

Interbrew France S.A.
14 Av. Pierre-Brossolette
B.P. 9
59426 Armentières Cedex
Tel: + 33-3 2048 30 30
Fax: + 33-3 2048 31 97

**GRAND-DUCHE
DU LUXEMBOURG**

Brasserie de Luxembourg
Mousel Diekirch S.A.
1 Rue de la Brasserie - BP 148
9214 Diekirch
Tel: + 352-80 21 31 1
Fax: + 352-80 39 23

HONGRIE

Borsodi Sörgyár Rt.
Rákóczi u. 81
3574 Bočs
Tel: + 36-46 329 139
Fax: + 36-46 318 481

ITALIE

Interbrew Italia SRL
Via Sanvito Silvestro 103
21100 Varese
Tel: + 39-332 825011
Fax: + 39-332 229281

MEXIQUE

Cervecería Cuauhtemec
Moctezuma
S.A. de C.V.
Avenida Alfonso Reyes
2202 Nte, Monterrey, Nuevo León
64442 México
Tel: + 52-8 328 54 30
Fax: + 52-8 328 54 54

PAYS-BAS

Interbrew Nederland N.V.
Ceresstraat 13
Postbus 3212
4800 MA Breda
Tel: + 31-76 525 24 24
Fax: + 31-76 525 25 05

REPUBLIQUE TCHEQUE

Pražské Pivovary a.s.
Nadrazni 84
150 54 Praha 5 - Smichov
Tel: + 42-02 571 91 111
Fax: + 42-02 571 91 288

ROUMANIE

S.C. Compania de Distributie
National S.A.
Str. Av. M. Zorileanu, Nr. 18
Sector 1, Bucharest
Tel: + 40-1 224 02 00
Fax: + 40-1 224 02 59

ROYAUME UNI

Interbrew UK Ltd
Porter Tun House
500 Capability Green, Luton
Bedfordshire LU1 3LS
Tel: + 44-1582 39 11 66
Fax: + 44-1582 39 73 97

RUSSIE

SUN Interbrew Ltd.
6 Vorontsovsky Park
117630 Moscow
Tel: + 7-095 960 23 60
Fax: + 7-095 960 23 62

SINGAPORE

Interbrew Asia Pacific
360 Orchard Road
International Building, 11-03
238869 Singapore
Tel: + 65-6738 17 42
Fax: + 65-6737 59 75

SLOVAQUIE

Staropramen-Slovakia s.r.o.
Košíckà 52
82108 Bratislava
Tel: + 421-2 555 74 772
Fax: + 421-2 555 74 976

SLOVENIE

Pivovarna Union d.d.
Pivovarniška ul. 2
1000 Ljubljana
Tel: + 386-1 471 72 17
Fax: + 386-1 471 72 55

UKRAINE

SUN Interbrew Ukraine
5A Tereshchenkovskaya str.
01004 Kiev
Tel: + 380-44 490 73 10
Fax: + 380-44 490 73 23

YOUGOSLAVIE

IPS Trebjesa A.D.
Njegoseva 18
81400 Niksic/Montenegro
Tel: + 381-83 242 433
Fax: + 381-83 243 866